

# LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

## HAUTE-GARONNE

Copernicus,  
un œil de la planète

## LOT-ET-GARONNE

Agrinove :  
le recyclage à l'honneur

## BÉARN

Des spiritueux  
à l'accent béarnais

LYDIE  
CAZEAUX  
créatrice  
de L'Arche 65

Hauts-  
Pyrénées

Un lieu  
unique pour  
les  
dirigeants







## À la une

4 Un lieu unique pour les dirigeants

## Dordogne

10 Périgueux, capitale vintage

12 D'un monde à l'autre

13 Nouvelles Brèves

## Haute-Garonne

14 Copernicus, un œil de la planète

16 Soutien scolaire :  
SchoolMouv en pointe

17 Événementiel :  
Miharu étoffe son catalogue

18 Nouvelles Brèves

## Lot-et-Garonne

20 Agrinove : le recyclage à l'honneur

22 Nouvelles Brèves

## Béarn

24 Des spiritueux à l'accent béarnais

26 Nouvelles Brèves

## Pays basque

28 Pyrénées-Atlantiques :  
budgets vacances en baisse

30 Nouvelles Brèves

## Hautes-Pyrénées

32 Nouvelles Brèves

## Tendances Business

34 Plaidoyer pour une « renaissance industrielle »

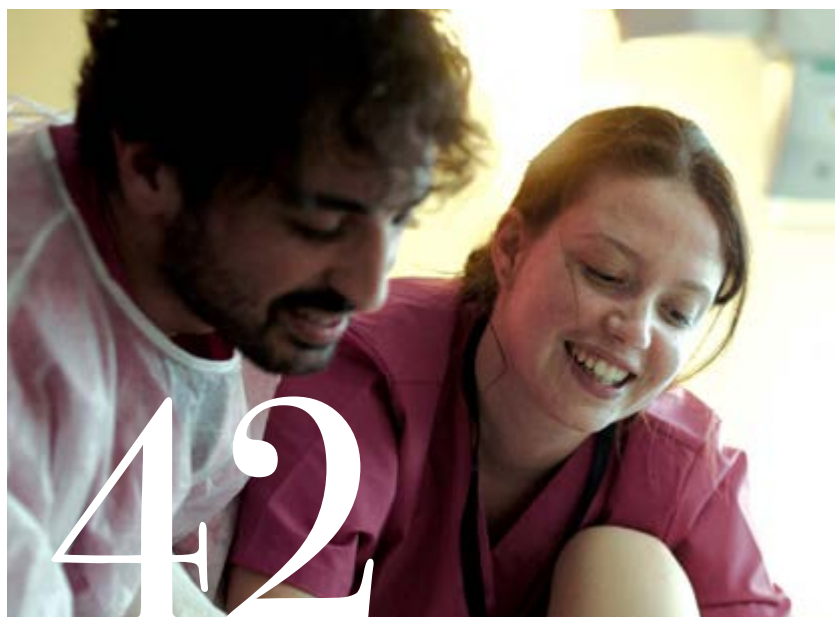
36 Immobilier, le littoral à prix d'or

38 La facturation électronique et ses échéances

40 L'agriculture face aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle

## 42 Cinéma

## 45 Annonces Légales





LYDIE  
**CAZEAUX**  
créatrice  
de L'Arche 65

Hautes-  
Pyrénées

# Un lieu unique pour les dirigeants



Lydie Cazeaux, fondatrice du cabinet conseil AME Management et présidente de la French Tech 65, ouvre le premier centre de ressources et de ressourcement pour les chefs d'entreprise. Un site unique, situé aux portes de Tarbes, qui concentre tous les outils de gestion mais prévoit également la création d'un réseau de dirigeants inédit aux multiples missions.

Par Hermance HITTE

**C**ette maison-là ne sera jamais quatre murs et un toit pour Lydie Cazeaux. Dans chaque pierre qu'elle a rénovée, un peu de son rêve s'y est déposé, face à la magistrale bâtisse, on pourrait croire qu'elle l'a atteint mais il suffit de l'écouter pour comprendre que tout ne fait que commencer. Avec l'ouverture de l'Arche 65, une des figures de l'innovation et de l'économie dans les Hautes-Pyrénées franchit une incroyable étape dans sa propre carrière. Dans un cadre fabuleux, dans le calme d'Aureilhan, elle vient d'ouvrir les portes du premier centre de ressources et de ressourcement pour dirigeants. Un concept

inédit bâti sur son expérience : depuis 7 ans, elle accompagne les chefs d'entreprises à travers son cabinet conseil AME Management. La continuité est évidente mais devant les 600 m<sup>2</sup> dessinés par une architecture somptueuse, on imagine aisément l'enjeu que représente le lieu. Sans se départir de son éternel sourire, Lydie Cazeaux le définit sans tergiverser : « Si on était au poker, je ferais tapis. J'y ai mis tout ce que j'ai ». Et la première chose, c'est son cœur, comme à chaque nouveau défi.

### L'ACCOMPAGNEMENT DES PME

L'heure est à peine aux finitions, le 1<sup>er</sup> septembre l'Arche 65 entrera en fonction mais dans l'esprit de sa créatrice, cela fait bien longtemps qu'il se façonne. Elle qui

accompagne les entreprises en organisation et développement sur le territoire connaît au plus près les besoins des dirigeants. Très concrets, d'abord puisque c'est la vocation d'AME Management : « Nous travaillons avec les chefs d'entreprises des PME de moins de 50 salariés. J'interviens sur l'ensemble de leurs fonctions, plus particulièrement sur la partie ressources humaines, gestion des RH, l'ingénierie de formation interne pour les compétences... J'accompagne également en assistance en maîtrise d'ouvrage pour les projets de développement, dans ce cadre-là je fais des études de faisabilité, d'implantation industrielle ou encore des prévisionnels financiers et de la recherche de financement en montant des dossiers de demandes d'aide, que ce soit avec la Région l'ADEME ou BPI. ».





“ En étant proche des chefs d'entreprise, je me suis rendu compte qu'ils avaient des difficultés plus grandes ”

### DES BESOINS MULTIPLES

Une large palette d'interventions synonyme de travail mené sur le long terme qui fait du cabinet conseil une véritable fonction support et de Lydie Cazeaux un visage qui œuvre à la droite du dirigeant en plein développement... mais également une observatrice des difficultés annexes qui jalonnent un tel essor : « C'est vrai qu'en étant aussi proche d'eux, je me suis rendu compte qu'ils avaient en fait des difficultés plus grandes. Ils sont pressurisés, avec les approvisionnements c'est compliqué, la gestion des ressources humaines, le recrutement, la relation avec les clients... tout est compliqué. On se retrouve avec des dirigeants soumis au stress, ils se sentent parfois isolés, ont besoin de vider leur sac et qu'on les écoute ». Devant un accompagnement opérationnel qui dévie bien souvent sur de l'accompagnement similaire à du coaching, les besoins se sont agencés dans l'esprit de Lydie Cazeaux qui n'aime définitivement qu'apporter des solutions aux problèmes qui se posent : l'Arche 65 avait ses fondations.

### UN PÔLE DE RESSOURCES

Le site présente d'abord une partie locative pour sept bureaux dédiés à des activités complémentaires à celles d'AME Management, qui sera évidemment sur



place. Des espaces partagés à ne pas assimiler à du coworking, ici les locations seront fixes et à l'année pour former un véritable pôle de ressources : « L'idée de base, c'était de créer un centre où un dirigeant pourrait venir et déjà trouver toutes ces fonctions supports sur un même lieu. Recréer un comité de direction externe pour les entreprises en quelque sorte », précise Lydie Cazeaux. L'immensité de la maison a permis d'enrichir les propositions à une salle vouée aux séminaires et aux formations qui peut également être louée aux entreprises qui souhaitent faire du team building : « Des services de restauration avec traiteur ou chef à domicile sont proposés ainsi que celui d'animation du team building. On peut aussi réaliser des reportages photo, des enregistrements vidéo ou la création de support de

communication personnalisée ». Un menu à la carte mais surtout complet qui reflète parfaitement le sens du détail de la professionnelle : « Être complet, c'est toujours mon approche, qu'il ne manque pas un bout. Je suis moi-même une entrepreneuse et ça fait la différence. Le fait que je sois moi-même une dirigeante, je les comprends et je parle le même langage ».

### EN LIEN AVEC LES ARCHANGES

Un langage que Lydie Cazeaux n'imagine pas fait de langue de bois, si les arches servent souvent

“ L'idée de base était de réunir toutes les fonctions support dans un même lieu ”



à construire des ponts, celle des Hautes-Pyrénées abolira bien les distances entre les chefs d'entreprises : c'est ensemble qu'elle les voit franchir les obstacles. Alors en parallèle au petit paradis qu'est l'Arche 65, un réseau de dirigeants va également se constituer dès septembre et il porte magnifiquement son nom, ce sera celui des Archanges. Un esprit terre à terre y verra un clin d'œil à l'expérience dans l'industrie aéronautique qui marque le parcours de Lydie Cazeaux mais loin des futurs avions, le réseau est pensé pour apporter tous les outils aux chefs d'entreprises, notamment pour traverser les tempêtes... voire les éviter : « Dans les PME, on a souvent un dirigeant qui s'est lancé tout seul parce qu'il avait une forte compétence technique et qu'il connaissait bien son métier. Il fait du travail de qualité, il a beaucoup de demandes, commence à embaucher et continue de se développer. À un moment donné, il se retrouve à 15 ou 20 salariés et ça commence à être plus compliqué parce qu'on ne gère pas une boîte avec autant de salariés comme une de deux ou trois.



“ Un chef d’entreprise ne se demande pas comment il va, ce n’est pas sa préoccupation ”

Et à ce moment-là, il lui manque des outils ». C’est sur cette base qu’est fondé le réseau car si l’Arche est la bâtisse, l’accompagnement relève des Archanges.

### DES OUTILS DE GESTION...

L’abonnement annuel comprend deux séminaires par an pour « prendre de la hauteur et comprendre ce qui se passe dans notre environnement ». Sociologie, économie, écologie, le monde bouge et si le temps semble suspendu à Aureilhan, il n’est pas question d’être dépassé. Quatre formations sont également au programme avec de la gestion d’entreprise, du temps justement mais aussi la gestion financière et du management stratégique. Autant de thèmes que Lydie Cazeaux maîtrise mais elle a souhaité aller plus loin avec des codéjeuners organisés tous les deux mois : « Les dirigeants pour-

ront partager leurs problématiques avec l’ensemble du groupe pour essayer tous ensemble de trouver des solutions ».

### ET DES OUTILS POUR PRENDRE SOIN DE SOI

Des outils de gestion, des contacts, un œil nouveau et du recul, la force de l’union... Le package semble professionnel mais classique, si ce n’est qu’il comprend une approche inédite et va apprendre à ces chefs d’entreprise à prendre soin d’eux : « On se rend compte dans les différentes études faites que la santé du dirigeant on n’en parle pas. Le seul observatoire en France c’est l’Amarok qui a quelques données et la première c’est que personne ne s’en préoccupe... à commencer par le dirigeant lui-même. Il ne se demande pas comment il va, il n’a pas le temps et ce n’est pas sa préoccupation. Sa préoccupation, c’est son entreprise et ses salariés pour la faire tourner ». À travers des

séances autour du rééquilibrage alimentaire, de l’hypnose, de l’acupuncture ou de la gestion des énergies, l’idée est surtout de mettre en place une vraie prévention pour éviter les burn-out ou les difficultés annexes avec l’aide d’outils, encore une fois, vers lesquels ils n’iraient pas forcément d’eux-mêmes : « On a besoin d’éclaircir ses idées pour mieux prendre des décisions, ne pas être submergé, gagner en concentration, se recentrer. Tout ça, ça aide ».

### PRÉSIDENTE DE LA FRENCH TECH

Elle qui n’a pas hésité à suivre une formation de coaching d’un an à l’Institut Français de Gestion pour être plus performante et arriver à débloquer les situations difficiles de ses clients ou comprendre les mécanismes de blocages et psychologiques a réuni au même endroit tout ce qui peut concourir au dynamisme économique. Née à Castelnaud-Magnoac, Lydie



© Louis Piquemil - La Vie Economique





© Louis Piquemil - La Vie Économique

## “ Rien n’est tombé du ciel, je viens d’en bas ”

redresser la barre. Le secteur d'activité de conseil n'est jamais simple, c'est un métier où il y a beaucoup de casse dont 80 % les deux premières années. Pour faire sa place et tenir, il faut être tenace ». Fille de commerçants qui tenaient une station-service et un garage, Lydie Cazeaux est née « derrière un comptoir » comme elle s'amuse à le rappeler : « La relation avec les clients est ancrée en moi et j'ai cette notion de service depuis la naissance ».

### LA MAISON LYDIE

Le bouche-à-oreille fonctionne déjà et sans annonce diffusée, les visites s'enchaînent, sur la terrasse qui surplombe la piscine bordée par la chaîne des Pyrénées, Lydie

Cazeaux s'accorde un instant de répit. Cette maison majestueuse qui date des années 70 lui va comme un écrin et finalement, elle ne pouvait être que celle-là : « Ce sont deux sœurs qui l'ont fait construire, à l'extérieur on dirait qu'il n'y a qu'une bâtisse mais en fait c'était deux maisons miroirs, séparées à l'intérieur mais totalement identiques. C'est une famille très connue dans les Hautes-Pyrénées puisqu'elle tenait un stand au marché et avait des boutiques en ville ». Une enseigne incontournable que les Bigourdans ont vu œuvrer par tous les temps et toute l'année... et dont le nom aujourd'hui semble faire partie d'une histoire qui nous dépasse : « C'était la Maison Lydie ». Peut-être qu'une âme s'amuse en regardant cette Arche et ses Archanges poursuivre l'épopée de la bâtisse qui ne sera définitivement jamais quatre murs et un simple toit pour sa nouvelle propriétaire. ■

Cazeaux est profondément attachée à son territoire, elle lui voue une véritable passion. La chef d'entreprise, qui est également présidente de la French Tech depuis 2022, est réputée pour son dynamisme et son investissement, figure de l'innovation et du développement économique, avec l'Arche 65, elle prend un nouveau tournant.

### UN INVESTISSEMENT CONSÉQUENT

Question investissement, celui-ci est d'abord conséquent puisqu'il s'élève à 1,2 million d'euros, intérêts compris : « C'est le fruit du travail d'AME, rien n'est tombé du ciel, je viens d'en bas, je pars de zéro. J'ai eu la chance d'avoir un banquier qui m'a suivie, il me connaît depuis 7 ans, il m'a vue dans la difficulté avec AME durant la troisième année mais aussi me battre et



© Louis Piquemil - La Vie Économique

# Périgueux, capitale vintage

**R**endez-vous est pris pour le week-end du 1<sup>er</sup> au 3 septembre, avec les traditionnels temps forts imaginés par Jean-François Videau et son équipe d'organisation, et trois nouveautés pour déployer la manifestation dans les communes de l'agglomération (lire encadré). La formule est immuable, inoubliable si le soleil veut bien être de la fête : des tenues vintage, des véhicules anciens, de la musique, de la bonne humeur. Périgueux se ferme à la circulation habituelle pour mieux bondir dans un passé pas si lointain : il est fortement recommandé de se

C'est le premier événement vintage de France : depuis 2014, à l'heure de la rentrée, les Périgueux Vintage Days font remonter le temps à un public local et à des amateurs venus tout spécialement.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT



PÉRIGUEUX  
VINTAGE  
L'Original  
DAYS



promener en tenue et accessoires d'avant les années 1970. Côté cylindrées, plus de mille véhicules (1930-1972) bichonnés et en ordre de marche sont attendus place Tourny pour rouler des mécaniques, conduits par des passionnés arrivés de toute la France.

### MISS PIN-UP A LE LOOK

Les rendez-vous traditionnels, comme le marché fermier du samedi matin, jouent le jeu pour se fondre dans l'ambiance. Parade automobile et déambulation en cortège sur les boulevards, défilé de mode, démonstrations et concours de danse, disc-jockey vintage, concours junior, concours d'élégance humoristique, rassemblements Hot Rod (1900-1950) et Ford Mustang, brocante, parade fanfare majorette, marché gourmand très swing, stands de coiffure et maquillage, et même reconstitution d'un camp militaire américain et maté-

riel agricole ancien : le ton est donné pour que chacun entre à sa façon dans ce charmant délire.

Les boutiques et les restaurants se mettent bien sûr au diapason, vitrines débordant de codes des époques concernées. Les groupes locaux s'installent au coin de la rue ou dans le kiosque à musique, où les orchestres ont fait danser plus d'une génération, pour jouer des airs d'après-guerre et standards de jazz susceptibles de faire courir des fourmis dans les jambes.

### C'EST NOUVEAU

- Vintage racing à Coursac. Les fans de voitures peuvent visiter des voitures exposées le samedi et le dimanche, avec démonstration de métiers vintage de 10 h à 18 h : monoplaces, barquettes et type barquettes, voitures de course, voitures coursifiées (1900-1985), et motos (1900-1970). Avec des « montées historiques » les après-midis, sur route fermée et sécurisée (2 km, vers Razac). Le samedi, soirée Guinguette avec animation musicale et repas.
- Vintage Bike à Chancelade. Ce rassemblement Néo Rétro et Harley Davidson à l'espace sportif de Chercuzac, samedi et dimanche. Exposition de motos (scramblers, bobbers, choppers, customs), espaces Harley Davidson, voitures anciennes, concessionnaires motos. Soirée guinguette ici aussi le samedi.
- Vintage Air Cooled à Tréllissac. Un rassemblement Porsche/Volkswagen AirCooled (refroidissement par air) à l'Espace Liberté Franck Grandou. Exposition de véhicules, un espace par marque, un espace combi. Et soirée guinguette le samedi...

### TENDANCE AU RÉEMPLOI

Il est encore temps de retrouver une robe à pois et des bretelles colorées dans ses armoires avant de filer vers Périgueux. Sinon, les étals de stands spécialisés fourniront tout ce qu'il faut : la tendance de la seconde main et du réemploi s'y confirme chaque année, qu'il s'agisse de vêtements ou de décoration.

Au fil des éditions, l'enthousiasme communicatif des participants s'est fait connaître et la manifestation s'est hissée au premier rang des événements français dans sa catégorie avec un programme varié et festif, et des retombées locales bienvenues pour lancer l'arrière-saison touristique. ■

Programme détaillé :  
[www.perigueuxvintagedays.com](http://www.perigueuxvintagedays.com)



# D'un monde à l'autre

Patrice Pauly, dirigeant atypique, a pris un sacré virage en passant d'une entreprise funéraire à une activité d'hébergement touristique, toujours en Bergeracois.

Par **Suzanne BOIREAU-TARTARAT**

**A**près s'être consacré à l'accompagnement du deuil avec sa société de pompes funèbres née à Eymet, développée à Bergerac avec la délégation de la Ville pour le crématorium public, ce thanatopracteur qui a aussi dynamisé le club Dordogne entrepreneurs a choisi de se tourner vers le bien-être des vivants.

L'homme a toujours affiché un sens de la convivialité durant cette carrière, qu'il conforte à l'heure de sa reconversion dans l'immobilier touristique. Ce projet d'hébergements haut de gamme a été mené à deux, avec son épouse. Les propriétaires soignent l'accueil et le confort des visiteurs dans des

aménagements intérieurs conçus par Martine, qui a assuré le choix du mobilier et de la décoration intérieure des cinq sites, lui-même supervisant les plans de l'environnement extérieur et travaux paysagers.

## ENTRE EYMET ET MONBAZILLAC

Le premier gîte, inauguré en pleine crise sanitaire, a connu un succès de fréquentation qui a encouragé le couple à imaginer un ensemble baptisé Escapades en Périgord où ils déclinent l'art de « recevoir comme nous aimerions être reçus ». Ces amoureux de la nature, « épicuriens, hédonistes, motards et passionnés de voyages », ont choisi de valoriser le Périgord pourpre qu'ils connaissent bien, à proximité de la bastide d'Eymet et des vignobles : le « sauna tonneau » aménagé leur fait un joli clin d'œil.



PATRICE  
ET MARTINE  
PAULY

Au Refuge des Épicuriens, le gîte ouvert en 2020 et classé 5 étoiles dès l'année suivante, s'est ajouté au printemps 2022, le domaine des Hauts de Rouquette qui aligne trois lodges intimistes aux noms évocateurs : « Plaisir d'Eymet » (ambiance noir et or pour séjour en amoureux... avec spa *ti amo* deux places), « Rêverie en Périgord », « L'Orée du bois », chacun doté d'un spa bouillonnant, d'un hammam, d'un sauna finlandais aux pierres et d'une piscine chauffée.

## UN ATOUT POUR LA CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE

Un peu plus loin, le gîte Escapades de Monbazillac (4 étoiles) offre une vue sur le château et la vallée de Bergerac... où la présence de l'aéroport est un atout de plus. La clientèle étrangère y arrive par les vols directs depuis Londres et Rotterdam.

Et pour ceux qu'un cadre idéal pour le farniente ne comblerait pas, des baptêmes de l'air, road trip à moto dans les environs et balades à vélo peuvent être organisés, tout comme la livraison de menu haut de gamme, les bonnes tables ne manquant pas dans les environs. ■



## Périgueux/Trélissac RÉNOVATION DES PASSERELLES PENDANT QUATRE MOIS

Le Grand Périgueux va rénover deux traversées sur l'Isle : la passerelle Japhet, près du centre de secours de Périgueux, et la passerelle Barnabé, à Trélissac. Les travaux, qui débiteront à la fin de l'été pour quatre mois, ont pour but de changer le platelage bois au profit d'un revêtement antidérapant, de refaire le système d'éclairage et la peinture, d'élargir la rampe d'accès de l'un pour améliorer la sécurité à vélo et d'habiller l'autre ouvrage pour protéger le bois des intempéries. Un itinéraire de déviation cycliste et piéton sera mis en place.

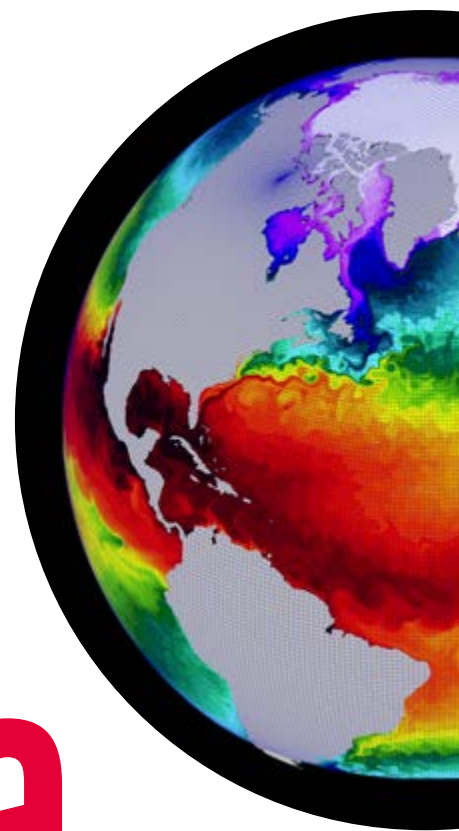


## Dordogne EAU CŒUR DU PÉRIGORD PROTÈGE SES RESSOURCES

En cette période de canicule et de sécheresse, il est bon de savoir que le Syndicat Eau Cœur du Périgord réalise chaque année 8,5 millions d'euros de travaux sur les réseaux pour protéger la ressource : 6 millions en milieu rural sur des fuites de canalisations, réhabilitation des centres de production (Sainte-Marie-de-Chignac, Périgueux-le-Toulon) pour améliorer le traitement, étude pour cibler les secteurs prioritaires, schéma de sécurisation de l'approvisionnement en eau... Depuis janvier, une tarification progressive incite à réduire la consommation, des compteurs sont installés sur des sites spécifiques pour pré-localiser des fuites, et les nouveaux bâtiments sont équipés de récupérateurs d'eau de pluie pour les toilettes.



# Copernicus, un œil de la planète



Le programme européen Copernicus fête ses 25 ans. Créé en mai 1998, il utilise les images des satellites Sentinel d'Airbus pour récolter des millions de données. Celles-ci servent ensuite à des centaines d'applications concrètes dont certaines mises en place à Toulouse.

Par Maxime FAYOLLE

**I**ls tournent silencieusement entre 700 et 1 500 kilomètres au-dessus de nos têtes. Les satellites Sentinel fabriqués par Airbus Defense and Space et Thales Alenia Space sont les fins limiers de la Terre. Ils scrutent et compilent des millions de données sur plusieurs thématiques : l'atmosphère, les sols, les océans, la végétation, le climat ...

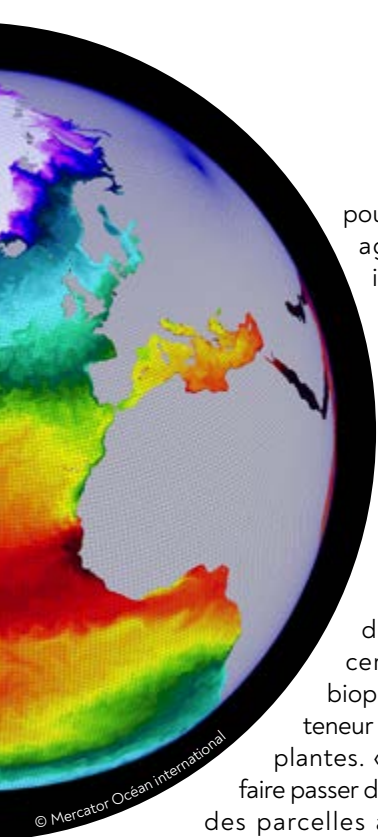
« Mais certains sont déjà hors-service, comme le Sentinel-1B », détaille Olivier Arino de l'Agence spatiale européenne (ESA) qui coordonne le réseau Sentinel. « On

attend de pouvoir lancer Sentinel-4 mais il faut trouver un lanceur ! » En effet, Ariane 5 a pris sa retraite et Ariane 6 se fait toujours attendre. L'ESA a même annoncé en août que le premier vol n'aurait pas lieu avant 2024, soit quatre ans de retard sur le programme initial.

## DES APPLICATIONS DANS L'AGRICULTURE

Les satellites déjà en orbite permettent toutefois des prouesses extraordinaires depuis 2014 et la mise en place de Sentinel-1. Dans l'agriculture par exemple, Airbus commercialise le produit Farmstar





pour venir en aide aux agriculteurs. « Les images de Sentinel-2 nous permettent de donner des conseils pour fertiliser les parcelles », explique Théophile Habimana, responsable commercial Farmstar.

Les équipes d'Airbus observent certains paramètres biophysiques comme la teneur en chlorophylle des plantes. « Avant, on devait faire passer des avions au-dessus des parcelles avec des sondes. Désormais, les satellites récoltent ces données de façon très précise », détaille celui qui est ingénieur agronome de formation. Résultat : l'agriculteur sait précisément à quel moment il doit apporter de l'engrais dans ses cultures, comment le doser et surtout comment le répartir. Tout cela, sans perdre en productivité. « Nous fournissons une carte avec la quantité d'azote à apporter sur chaque morceau de la parcelle. Il suffit de rentrer cela dans un GPS agricole. » Ainsi, aucun risque d'envoyer trop d'engrais dans la terre. « L'objectif est qu'il n'y ait pas de reliquat d'azote dans les sols. Sur la culture du colza, on a pu diviser l'usage d'engrais par deux. Des études menées sur 5 ans ont démontré qu'en utilisant le programme Farmstar, le niveau de produits chimiques dans les nappes phréatiques avait baissé », constate Théophile Habimana.

## MERCATOR, VIGIE DES OCÉANS

Un autre axe d'observation de Copernicus concerne les océans. Ce sont les Toulousains de Mercator Océan International (MOi) qui gèrent ce pan du programme européen. Pourquoi à Toulouse qui n'est pas une ville côtière ? « Car parmi nos actionnaires se trouve Météo France, basé

“Créer une réplique numérique de l'océan va permettre de répondre à la question : que se passerait-il si ... ?”

dans la ville rose. Le Cnes a également joué un rôle structurant », explique Cécile Thomas-Courcoux, la directrice du développement international de MOi.

L'organisation scientifique Mercator Océan International se base sur la modélisation numérique des océans. « Nous partons des observations par satellites et en mer. Nous appliquons ensuite des modèles mathématiques. On peut ainsi prévoir certains paramètres jusqu'à 10 jours. » Mercator applique un système de couleurs selon les modèles : « on parle d'océan bleu pour les paramètres physiques comme la température de l'eau, la salinité, la vitesse et la direction des courants. L'océan vert est en lien avec le vivant. On mesure la chlorophylle, les nitrates, le phytoplancton... Enfin, l'océan blanc regroupe les données sur les mers de glace, comme la vitesse de déplacement des icebergs par

exemple », détaille Cécile Thomas-Courcoux.

Ces modèles ont convaincu l'UE d'accorder à Mercator un contrat de délégation à hauteur de 144 millions d'euros entre 2014 et 2021, renouvelé à hauteur de 208 millions pour la période 2021-2028. « En échange, nous avons créé un portail où nos données sont accessibles gratuitement pour des entrepreneurs, des start-ups qui vont mettre en place des services. » Parmi eux, on retrouve des applications pour soutenir la protection des tortues marines, le soutien à la navigation des bateaux, ou encore la géolocalisation des débris plastiques dans les océans... Plus de 600 000 utilisateurs de ces données sont recensés.

## UNE OIG À TOULOUSE

L'UE veut désormais créer un jumeau numérique de l'océan. « Créer une réplique numérique de l'océan va permettre de répondre à la question : que se passerait-il si... ? On va modifier des paramètres comme la température de l'eau et modéliser les conséquences. Cela permet d'analyser l'impact des politiques publiques et de tester des solutions d'adaptation au réchauffement climatique », explique Cécile Thomas-Courcoux.

D'ici à 2025, Mercator Océan va devenir une organisation intergouvernementale avec six pays à la barre (France, Espagne, Italie, Royaume-Uni, Norvège et Portugal). Le siège social restera à Toulouse, faisant de Mercator la première OIG occitane. « C'est un signe que les États se mobilisent pour prendre à bras le corps la problématique du réchauffement des océans. » ■



# Soutien scolaire SchoolMouv en pointe

Le spécialiste toulousain du soutien scolaire en ligne SchoolMouv, qui fête cette année son dixième anniversaire, annonce de nouveaux partenariats pour la rentrée 2023.

Par Bérengère BOSI

**S**choolMouv, la société toulousaine spécialisée dans la production de ressources pédagogiques en ligne, fête cette année ses 10 ans. La plateforme, qui propose différentes formules d'abonnement pour accéder à 12 000 contenus (cours en vidéos, fiches de cours, exercices, défis éducatifs...) conçus par des enseignants pour les élèves du CP à la terminale, annonce de nouveaux partenariats avec les acteurs du soutien scolaire, mais également, avec les bailleurs sociaux. « Nous élargissons la collaboration lancée il y a deux ans avec Acadomia à deux autres organismes de soutien scolaire à partir de la rentrée : Anacours et Complétude. Leurs élèves – 140 000 au total – auront tous accès à tous les contenus de SchoolMouv », explique Shannon Ricardo, fondateur de la société créée en 2013.

SchoolMouv souhaite par ailleurs multiplier les partenariats avec les bailleurs sociaux. « Actuellement, quatre bailleurs sociaux, dans les Vosges, l'Oise, la Sarthe et en Nouvelle-Aquitaine, offrent les services de SchoolMouv à leurs locataires. C'est un moyen de donner accès au soutien scolaire à ceux qui ne peuvent pas se payer des cours particuliers », se félicite Shannon Ricardo. SchoolMouv propose un tarif préférentiel aux bailleurs sociaux qui s'engagent dans cette démarche.



SHANNON  
PICARDO  
fondateur  
de SchoolMouv

## DES MANUELS NUMÉRIQUES PERSONNALISABLES

La société toulousaine, qui compte 45 salariés, prévoit par ailleurs d'accélérer sur son nouveau service lancé au printemps dernier : l'édition de manuels scolaires numériques à l'intention des professeurs. « Nous nous sommes aperçus que certains enseignants n'utilisaient pas leurs manuels scolaires car ils ne leur convenaient pas. Nous avons donc eu l'idée de proposer une offre de manuels personnalisables pour eux. » Si pour l'heure, le service n'est disponible que pour les cours d'histoire, de mathématiques et de SVT dans les classes de lycée, SchoolMouv prévoit d'élargir l'offre « à d'autres matières », dès 2024.

Depuis une décennie, plus de trois millions d'élèves ont déjà utilisé la plateforme SchoolMouv, soit « un lycéen sur deux et un collégien sur trois », affirme Shannon Picardo qui avait créé sa société après avoir cherché – en vain – une telle plateforme lorsqu'il a passé son bac en 2011. Aujourd'hui SchoolMouv propose même à ses abonnés un accès par chat à un professeur tous les soirs de la semaine de 17 h à 20 h, « juste après l'école ». ■





# Miharu

Événementiel

L'Orangerie de  
Bonrepos-Riquet

## étoffe son catalogue

Le gestionnaire de lieux événementiels haut-garonnais Miharu exploite depuis cet été l'Orangerie de Bonrepos-Riquet et accueillera ses premiers événements à la gare Matabiau de Toulouse à l'automne.

Par Bérengère BOSI

**A**près Agen Agora, le centre de congrès et parc des expositions d'Agen, dont elle a obtenu la gestion fin 2022 pour 12 ans, Miharu, l'agence toulousaine spécialisée dans la gestion des lieux événementiels, propose deux nouveaux sites à son catalogue : l'Orangerie du château Bonrepos-Riquet, et Hall M, le premier étage de la gare Matabiau à Toulouse. Miharu compte 36 collaborateurs et a généré un chiffre d'affaires de 4,1 millions d'euros en 2022. La structure exploite désormais huit sites, avec le Manoir du Prince à Portet-sur-Garonne, le Mas des Canelles à Castanet-Tolosan, l'espace événementiel du Village by CA au centre de Toulouse, le Grand Marché (marché d'intérêt national de Toulouse) et l'Event Centre Airbus à Toulouse. De quoi lui permettre de viser un chiffre d'affaires de 5,4 millions d'euros en 2023.

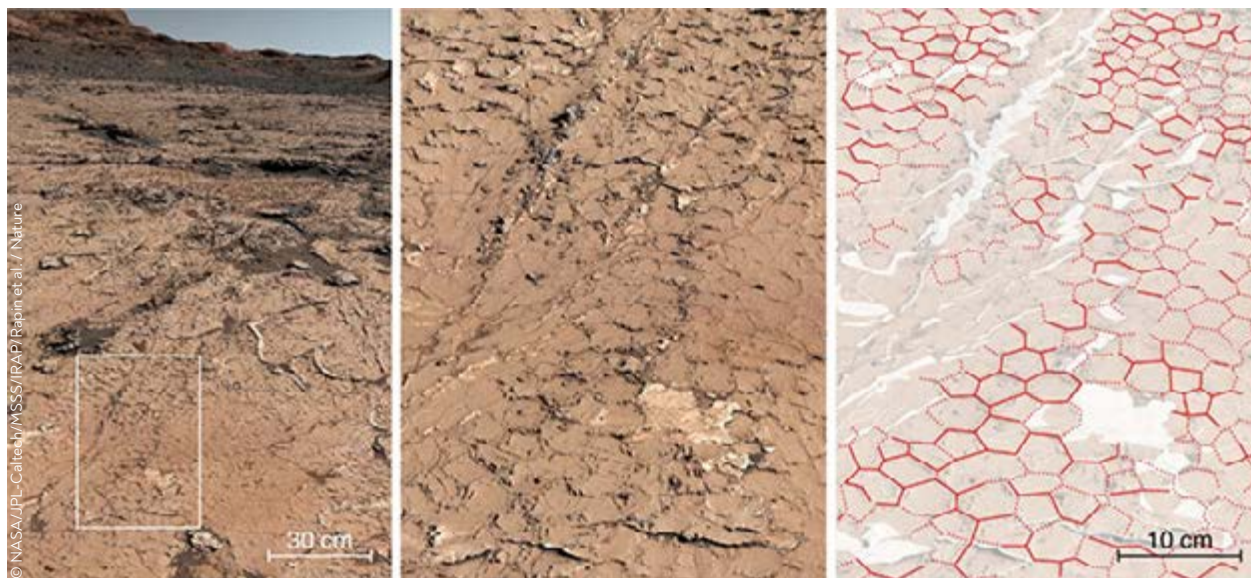
### LE CHARME DE L'ORANGERIE

Située à Bonrepos-Riquet, à 20 minutes au nord-est de Toulouse, l'Orangerie a accueilli son premier événement le 6 juillet. Datant de 1766, elle a été édifiée par Jean-Gabriel-Amable, petit-fils de l'architecte du Canal du midi Pierre Paul Riquet qui avait lui-même fait construire sur le site sa résidence de campagne. L'Orangerie s'étend sur 40 mètres de long et 9 mètres de large.

« Son mur nord se distingue par une imposante architecture toscane composée de vingt arcs en pleins cintres tandis que sa façade sud présente huit grandes baies vitrées encadrées de contreforts en briques », explique-t-on chez Miharu. D'une superficie totale de 340 m<sup>2</sup>, la salle peut accueillir jusqu'à 300 personnes en cocktail et 230 à 270 personnes en repas assis. « L'Orangerie donne par ailleurs sur un parc de 5 000 m<sup>2</sup> doté d'une superbe vue sur les Pyrénées », précise Natalie Renac, présidente de Miharu.

### LE STYLE BELLE ÉPOQUE GARE MATABIAU

À Toulouse, c'est le premier étage de la gare Matabiau qui accueillera ses premiers événements en octobre prochain. Miharu a remporté fin 2022 l'appel d'offre lancé par la SNCF pour exploiter – sur une période de 12 ans – un espace de 350 m<sup>2</sup> qui accueillait jusqu'alors des bureaux. « Le plateau sera divisible en trois zones », explique Natalie Renac. Hall M (comme « Miharu » et « Matabiau ») pourra accueillir environ 300 personnes en cocktail. « Nous avons investi 800 000 euros pour aménager l'espace. Nous avons choisi une déco style Belle Époque, avec des matières métalliques comme le laiton qui s'accordent parfaitement avec l'esprit de la gare ». Les réservations sont déjà ouvertes. ■



## Toulouse DES CHERCHEURS DÉCOUVRENT DES TÉMOINS D'UN CLIMAT SAISONNIER SUR MARS

La prestigieuse revue *Nature* vient de publier début août les résultats d'une étude menée par des chercheurs toulousains à propos du climat sur Mars. Les scientifiques de l'université Paul-Sabatier ont en effet trouvé la trace de témoins fossiles d'un climat cyclique sur la planète rouge. Cela a été rendu possible par le rover Curiosity de la NASA et la participation du CNRS à Toulouse. Cela signifie que, comme sur Terre, il y a eu des saisons sèches et humides sur Mars. Selon le CNRS, « cet environnement a pu offrir les conditions idéales à l'apparition de composés organiques complexes ». Les dépôts de motifs hexagonaux retrouvés datent de 3,8 à 3,6 milliards d'années. De tels sédiments n'existent plus sur Terre, car la surface terrestre est renouvelée par la tectonique des plaques, contrairement à Mars. Cette découverte va permettre d'en savoir plus sur le processus naturel à l'origine de la vie.



## Toulouse FED HUMAN OUVRE SON BUREAU

Le cabinet de recrutement Fed Human, spécialisé dans les métiers des ressources humaines et de la

paie, ouvre son bureau à Toulouse. Il s'agit de la cinquième antenne pour l'entreprise après Paris, Lyon, Aix-en-Provence et Lille. Les locaux sont installés au 7 boulevard de la Gare, derrière l'église Saint-Aubin. C'est Élodie Smagghe qui prend la tête du bureau toulousain. Elle aura à charge de développer les activités du cabinet en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine. Auparavant, Élodie Smagghe travaillait déjà au sein du groupe Fed, en tant que consultante recrutement chez Fed Finance. Titulaire d'un Master expert RH de la Toulouse Business School, elle a effectué toute sa carrière dans les ressources humaines, avec 10 ans d'expérience chez Décathlon et Babilou.





© Croq'Michel

Toulouse  
**MICHEL SARRAN FERME  
SES BOUTIQUES DE  
CROQUE-MONSIEUR**

Depuis 2020, les Croq'Michel avaient su faire le bonheur des gourmets et des mangeurs sur le pouce. Il faudra désormais se passer des croque-monsieur à la graisse de canard. Le chef étoilé – qui a perdu sa 2<sup>e</sup> étoile en février – en a fait l'annonce sur Instagram : « Cette aventure a été incroyable, et nous tenons à vous remercier pour vos sourires, vos moments partagés et votre fidélité tout au long de ce voyage délicieux ». Débutée avec ses deux filles, l'aventure Croq'Michel avait permis l'ouverture de quatre boutiques. Les deux situées à Toulouse, rue des Filatiers dans le quartier des Carmes, et à Saint-Cyprien vont donc fermer leurs portes pour de bon. Le sort devrait être le même pour la boutique parisienne située gare de Lyon. En revanche, rien n'est tranché concernant le franchisé ayant ouvert une boutique à Dubaï en janvier dernier.

Toulouse  
**LE TOUR  
DE FRANCE DES  
MOBILITÉS  
ÉLECTRIQUES**

Dans le cadre du développement des zones à faibles émissions (ZFE), le tour de France des mobilités électriques passe par Toulouse le 10 septembre, organisé par Mobility Makers. L'objectif est de permettre au grand public de découvrir et tester des véhicules électriques et d'informer les citoyens vers la transition énergétique imposée par les ZFE. Si les véhicules Crit'Air 3 auront finalement le droit de circuler à Toulouse en 2024, les voitures thermiques sont amenées petit à petit à disparaître de nos routes. L'Union européenne a d'ailleurs interdit la vente de ces véhicules neufs à horizon 2035. Aujourd'hui, les véhicules électriques comptent un million d'utilisateurs en France. Pour aider à passer le cap, des experts viendront donner des précisions sur l'autonomie de ces voitures et les possibilités de recharge en ville comme à domicile.



© Shutterstock

# Agrinove Le recyclage à l'honneur

Lancé en 2014 par la technopole Agrinove, située à Nérac, le concours du même nom récompense chaque année les innovations dans le monde de l'agriculture. Sur les 36 dossiers reçus cette année, c'est le projet Agri-Recycling Capy de Christophe Capy qui a remporté le 1<sup>er</sup> prix.

Par Mathieu DAL'ZOVO

**C**est le 28 juin dernier, à Agen dans la cour du Conseil départemental du Lot-et-Garonne, que les premiers prix du concours Agrinove 2023 ont été décernés. Rappelons que le concours Agrinove a vu le jour en 2014 afin de recenser et d'accompagner les innovations dans le secteur de l'agriculture. Les candidats déposent chaque année au printemps leur dossier ainsi qu'une courte vidéo de présentation puis le jury se réunit avant l'été et sélectionne, suivant un processus rigoureux, les projets lui paraissant le plus porteur en termes d'innovations (technologiques, agronomiques, numériques...) pour l'agriculture.

Composé de représentants des collectivités locales (Conseil régional, Conseil départemental et Communauté de communes), des institutions agricoles (Chambre régionale d'agriculture, Lycée départemental agricole, Crédit agricole), ainsi que le pôle de compéti-

tivité Agri sud-ouest innovation, la technopole Agropole, le cabinet d'expertise comptable Cerfrance et le centre d'expérimentation Invenio, le jury du concours Agrinove a ainsi reçu 355 dossiers depuis sa création, 27 ont été primés.

## RECYCLAGE DES SACS DE SUBSTRAT

Cette année, le premier prix a été décerné à Christophe Capy de l'entreprise CTBE47 (Capy Trans Bois Environnement) basé à Monflanquin pour son projet « Agri-Recycling Capy » qui propose une solution de recyclage des supports de culture (sacs de substrat), utilisés notamment en culture hors-sol de tomates ou de fraises. Face à la problématique du traitement des sacs usagés, CTBE 47 propose d'acheminer les sacs sur une plateforme de stockage où une ligne de traitement permet de séparer le substrat de son emballage plastique.

“CTBE 47 propose d'acheminer les sacs sur une plateforme de stockage où une ligne de traitement permet de séparer le substrat de son emballage plastique”







bioplastiques, totalement biodégradable, qui ne laisse aucun résidu toxique pour l'environnement.

Enfin, le 3<sup>e</sup> prix a été décerné à la start-up d'agrotechnologie Auxoway (Seine-et-Marne) qui propose aux professionnels de la filière semences de révolutionner leurs pratiques grâce aux propriétés des aurores boréales ! Face à des procédés énergivores ou reposants sur l'utilisation massive de produits phytosanitaires, Auxoway s'appuie sur la technologie des plasmas froids (les plasmas, également considérés comme le 4<sup>e</sup> état de la matière, sont des gaz ionisés constitués de particules neutres, d'ions et d'électrons). Cette technologie de rupture permet des traitements rapides, efficaces (en améliorant la vigueur germinative des semences et en augmentant donc le taux de germination), peu onéreux, à faible empreinte carbone (via une moindre consommation électrique) et sans relargage de substances nocives pour l'environnement ou toxiques pour l'être humain.

Les 3 lauréats ont reçu des aides financières, en numéraire, allant de 5 000 € pour le 3<sup>e</sup> prix à 10 000 € pour le deuxième et jusqu'à 15 000 € pour le premier. Cette dotation peut être complétée par des prestations de services de même valeur si le porteur de projet primé s'installe dans les 3 ans qui suivent la remise des prix sur la technopole AgriNovo à Nérac. Comme chaque année, le jury a tenu à mettre en avant deux autres projets en leur décernant deux citations, dotées d'une valeur de 5 000 €, fournies en prestation de services, si le porteur de projet primé s'installe lui aussi dans les 3 ans dans la zone d'activité économique d'AgriNovo.

## DEUX AUTRES PROJETS CITÉS

Les deux citations concernent le projet AgroDynaLux, qui développe de nouveaux désherbants chimiques sélectifs et respectueux de l'environnement, et AgroInnov qui intervient dans le domaine du biocontrôle. ■

Les deux citations concernent le projet AgroDynaLux, qui développe de nouveaux désherbants chimiques sélectifs et respectueux de l'environnement, et AgroInnov qui intervient dans le domaine du biocontrôle. ■

Les deux citations concernent le projet AgroDynaLux, qui développe de nouveaux désherbants chimiques sélectifs et respectueux de l'environnement, et AgroInnov qui intervient dans le domaine du biocontrôle. ■



Une fois la séparation effectuée, le substrat peut être réemployé dans la fabrication de nouveaux sacs de culture pendant que les plastiques sont nettoyés, séchés, mis en balle puis vendus à des structures spécifiques qui les transformeront en granulés, avant de repartir dans le processus de fabrication de sacs plastiques.

## DES SACS 100% BIODÉGRADABLES AUX PLASMAS FROIDS

Sur la 2<sup>e</sup> marche du podium, Chloé Tinel et Inès Vecten de l'entreprise Cyclanov (Seine-Maritime) ont séduit le jury avec un projet de confection de filets biodégradables permettant de conditionner la paille ou le foin en ballots ronds. Si ces filets présentent les mêmes caractéristiques en termes de format et de résistance que ceux employés actuellement, ce qui permettra d'utiliser les mêmes machines pour presser les pailles de cultures, leur matière est totalement différente. Ainsi, le plastique, utilisé habituellement, est remplacé par un mélange de







## Agen UN MOTEUR EUROPÉEN DU PROGRAMME URBACT

Financé par le FEDER (fond européen de développement régional) avec un budget total de 96 millions d'euros, le programme URBACT vise à encourager le développement urbain intégré en Europe, via la mise en réseau des villes européennes autour d'échanges de bonnes pratiques et d'idées. Depuis bientôt 3 ans, 23 réseaux rassemblant 26 pays et 157 villes ont été constitués pour travailler sur différentes thématiques. C'est dans ce cadre qu'Agén a été retenu en tant que chef de file pour le réseau Active Citizens avec l'ambition de repenser la place du citoyen dans la gouvernance locale en trouvant un équilibre entre la démocratie représentative et la démocratie participative tout en prenant compte les nouveaux outils technologiques. La Ville d'Agén forme le réseau Active Citizens avec 7 villes partenaires européennes, de petites et moyennes tailles : Bistrița en Roumanie, Cento en Italie, Dinslaken en Allemagne, Hradec Králové en République tchèque, Saint-Quentin en France, Santa Maria da Feira au Portugal et Tartu Vaald en Estonie.

## Sainte-Colombe-en-Bruilhois UNE NOUVELLE IMPLANTATION SUR LE TAG

C'est lors du dernier petit-déjeuner de l'éco que l'Agglomération d'Agén (organisatrice de ce rendez-vous trimestriel réunissant les acteurs économiques du territoire) a annoncé l'arrivée prochaine de l'entreprise Cd Trucks Agén Garonne sur la technopole Agén-Garonne à Sainte-Colombe-en-Bruilhois. Spécialisée dans la vente et la réparation de véhicules utilitaires et industriels destinés aux professionnels, avec une part croissante de véhicules électriques, la société est déjà implantée dans la région (à Mont-de-Marsan et Bayonne) et souhaitait rejoindre l'Agénais où elle prévoit la construction d'un bâtiment de 1 800 m<sup>2</sup> sur un terrain d'environ 8 797 m<sup>2</sup>. Le projet nécessite un espace de travail important compte tenu des risques liés aux batteries et aux normes de travail et de stockage. L'investissement sera porté par la SCI Biak Hordago, Cd Trucks Agén Garonne sera locataire du site. L'effectif prévu est de 10 personnes à court terme, et 5 de plus à moyen terme.





Agen  
**FRANÇOIS CROS,  
AMBASSADEUR DU  
PARFUM « GUEULES DE  
RUGBY, LES LÉGENDES »**

À quelques jours de l'ouverture de la coupe du monde de rugby en France, l'entreprise agenaise Parfum par Nature a dévoilé un clip vidéo avec son nouvel ambassadeur, le 3<sup>e</sup> ligne international français du Stade Toulousain : François Cros. Après un premier film diffusé cet hiver mettant en scène des joueurs de rugby légendaires (Philippe Sella, Jo Maso, Yannick Jauzion, Jean Gachassin), le parfumeur agenais, mené par son directeur général et ancien rugbyman Philippe Balesta, a joué la carte de la transmission et met à l'honneur les légendes de demain avec le 3<sup>e</sup> ligne du XV de France. Fabriqué autour des émotions olfactives de ce sport, le parfum est en partenariat avec Jean-Pierre Pagès, auteur du livre *Gueules du rugby*. Le parfum est distribué dans près de 200 magasins Beauty Success, dans une vingtaine de boutiques de Top 14 et Pro D2 et en ligne chez Nocibé.



© Inigo Brothers

Lot-et-Garonne  
**DES AIDES POUR  
L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE**

Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a ouvert un dispositif d'indemnisation exceptionnel, doté d'une enveloppe de 60 millions d'euros et complémentaire du fonds d'urgence bio, pour aider à résoudre les difficultés les plus urgentes des exploitations agricoles biologiques. Définie selon plusieurs critères - notamment une perte d'excédent brut d'exploitation en 2022/2023 de 20 % ou plus par rapport à la moyenne des exercices comptables clôturés entre 2018 et 2020 - l'aide compensera jusqu'à 50 % de la perte d'EBE et devra représenter un montant minimum de 1 000 €. Un stabilisateur budgétaire pourra être appliqué au cas où les demandes éligibles dépasseraient l'enveloppe budgétaire. L'aide éventuellement reçue au titre du fonds d'urgence de 10 M€ sera déduite du montant d'indemnisation finale. Les agriculteurs lot-et-garonnais peuvent formuler leur demande d'avance, exclusivement en ligne, jusqu'au 20 septembre 2023 à 14 h.



# Des spiritueux à l'accent béarnais

À Artigueloutan, la distillerie béarnaise des Blind Pigs Distillers, confortée par le succès de son pastis, vient de dévoiler son dernier produit : un gin. Une nouvelle étape pour la jeune entreprise déjà bien identifiée des consommateurs du Sud-Ouest.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

**D'**abord un pastis, aujourd'hui un gin, demain peut-être un whisky... : les Blind Pigs Distillers ont de la suite dans les idées et l'audace suffisante pour les concrétiser. Mais le joli succès de cette distillerie artisanale, dont le « petit jaune » bien nommé Noustanis s'est confortablement installé dans les rayons des supermarchés du département, n'est pas uniquement le fruit d'une certaine hardiesse. Franck Gisquet, Thomas Maurin et Florian Meresse, associés également à François Sapin, tous les quatre géologues, dédient leur temps libre à cette aventure entrepreneuriale intense et passionnante. Depuis leur distillerie artisanale entourée de champs de maïs, entre les alambics cuivrés et l'embouteilleuse, ils évoquent ce projet mûri ensemble, né de leur amitié et d'une passion commune pour le whisky.

## UN PASTIS « POUR COMMENCER »

En 2020, à la sortie du confinement, les quadragénaires se réunissent autour d'une table et décident de

concrétiser cette idée jusqu'alors seulement effleurée : ils vont fabriquer leur propre whisky. Mais les quatre amis ne sont pas tête brûlée : tout au contraire, ils l'ont bien visée sur les épaules et ne veulent rien laisser au hasard. Ils se forment au Centre International Des Spiritueux (CIDS) à Ségonzac (Charente), mènent leur étude de marché et leur étude technique, montent un prévisionnel financier « pour savoir si ce rêve peut devenir une réalité économique » et réfléchissent à leur premier produit. Qui ne sera finalement pas un whisky. « Avant de pouvoir vendre un whisky sous l'appellation, il faut en produire pendant trois ans. Cela signifie beaucoup d'argent dépensé, mais aucune rentrée durant ce laps de temps », resitue Thomas Maurin. « Nous devons créer un produit que nous pourrions commercialiser plus vite. » Plutôt que de se lancer d'emblée sur un gin, facile à produire mais dont le marché est encombré, les Blind Pigs Distillers décident de se tourner vers le pastis.

## DES PRODUITS ACCESSIBLES

« Le pastis est produit à 2 millions de litres par an et consommé à 2 millions de litres par an. En gros, il n'y a pas





© Cyril Garrabos

printemps 2022, la première bouteille vendue le 3 juillet suivant. « Le premier mois, nous avons vendu 1 250 bouteilles alors que nous comptons seulement cinq points de vente », évoque Florian Meresse, qui cite Leclerc Université, la Forge Moderne ou encore la Bergerie du Tilh, revendeurs fidèles encore aujourd'hui. Un an plus tard, l'entreprise, dont la croissance été multipliée par 3, a écoulé 12 000 bouteilles de Noustanis. L'objectif serait, à court terme, d'atteindre les 15 à 20 000 bouteilles vendues par an pour atteindre l'équilibre, et à long terme, les 50 à 100 000 bouteilles.



© Cyril Garrabos

de problème de consommation en France ! », continue Thomas Maurin. « Par ailleurs, le monde des pastis artisanaux est relativement restreint. C'était le produit parfait pour commencer. » Se pose alors la question-clé du positionnement de leur pastis : « Notre philosophie, c'est de créer des spiritueux à des prix accessibles. La seule manière d'y parvenir est de faire du volume : ce qui implique que l'on puisse produire ce dernier, le vendre et le faire distribuer. Pour sortir de cette problématique, nous avons choisi de vendre le Noustanis en grande surface plutôt qu'en cave. C'était un pari, à contre-courant de ce que font les petites distilleries ».



© Cyril Garrabos



© Cyril Garrabos

## 1 250 BOUTEILLES VENDUES LE PREMIER MOIS

Côté recette, les quatre entrepreneurs sont aidés par un ingénieur agronome spécialiste de l'analyse sensorielle qui d'après un cahier des charges et suite à la dégustation d'un comité de sélection, crée le Noustanis. Côté locaux, grâce au soutien de l'agglomération et à leur force de persuasion, ils dénichent un local pour installer leur distillerie : une perle rare de 700 m<sup>2</sup>, ancien bâtiment de TotalEnergies. Suivie à hauteur de 230 000 euros par les banques et moyennant 150 000 euros de fonds propres supplémentaires, l'équipe est enfin chez elle, équipée et prête. La production est lancée à la fin du

## À L'ÉCOUTE DES INVESTISSEURS

En attendant, et forte de ce succès, la distillerie béarnaise vient tout juste de mettre sur le marché leur dernier né : un gin, nommé le Drip Gin, qui contient pas moins de 9 ingrédients. Un nouveau produit qui, lui, est uniquement distribué en caves comme la Cave du Palais à Pau, ou auprès de bars à cocktail, à l'instar du *Snug*, à Pau également. Pour l'heure, la liste est relativement restreinte mais a vocation à s'allonger. Muscler leurs réseaux de distribution, développer une boutique en ligne mais également le marketing... : les Blind Pigs Distillers ont plusieurs axes de développement à travailler. Avec cette idée, toujours, de produire un jour ce fameux whisky. Un doux rêve qui pourrait devenir réalité, si des investisseurs s'avéraient séduits. ■



## Béarn LE NUMÉRIQUE RESPONSABLE EN ENTREPRISE

Le CPIE Béarn, association d'éducation et de sensibilisation à l'environnement, mène une enquête auprès des entreprises du territoire afin de réaliser un diagnostic en matière de numérique responsable. La structure, qui rappelle que le numérique peut avoir « des impacts directs et quantifiables en termes d'émissions de gaz à effet de serre, d'utilisation des ressources, de consommation d'énergie... », réalise ce travail dans le cadre d'une démarche globale qui vise à identifier les freins rencontrés par les acteurs du territoire pour contribuer à la transition écologique. Les entreprises intéressées pour aider à l'élaboration de ce diagnostic sont invitées à répondre à un questionnaire d'ici au 4 septembre, à retrouver en ligne sur [www.cpiebearn.fr](http://www.cpiebearn.fr).



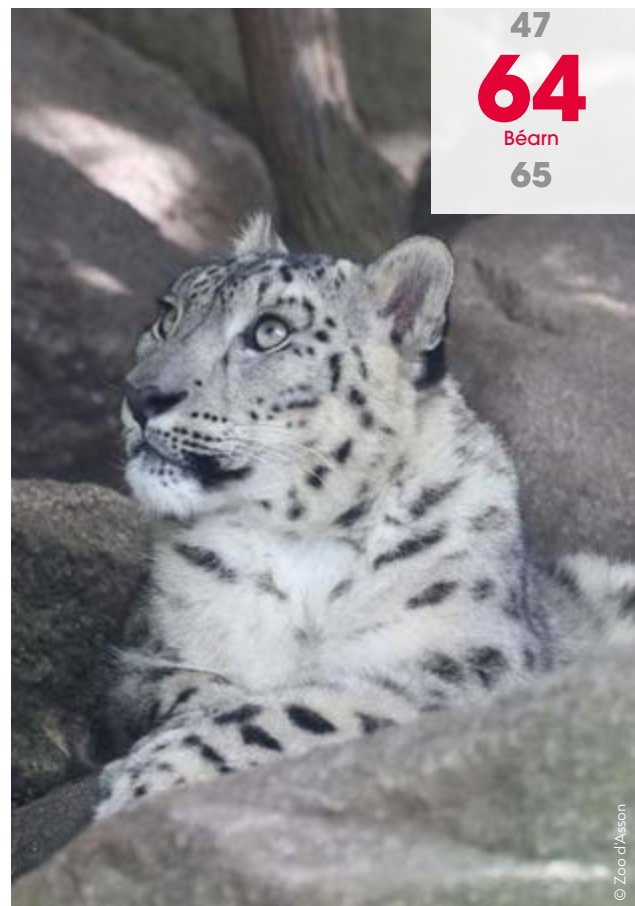
## Pau LE GRAND MONDE INAUGURÉ LE 8 SEPTEMBRE

Le Grand Monde, ce food hall festif de plus de 1 000 m<sup>2</sup> dont les travaux sont en cours de finalisation, ouvrira le vendredi 8 septembre. Situé dans la galerie commerciale d'Auchan, à l'est de Pau, ce nouveau lieu, qui sera ouvert 7 jours sur 7, mêlera offre de restauration, entre street food et cuisine du monde, ainsi que divertissements avec un bar, un coffee shop, une scène de spectacle et une terrasse. À l'occasion de cette ouverture, le match d'inauguration de la Coupe du monde du rugby, qui verra s'affronter la France et la Nouvelle-Zélande, sera projeté sur un écran géant. Par ailleurs, Nhood, opérateur des galeries commerciales d'Auchan qui porte ce projet accompagné par Enchanté, le spécialiste des « food halls », mène actuellement une campagne de recrutement : les personnes intéressées sont invitées à se rendre sur la page JOBS pour avoir accès aux offres disponibles.



## Pau RENDEZ-VOUS EN FÉVRIER POUR LE TERÉGA OPEN

La date a été officiellement annoncée : le Palais des Sports de Pau accueillera le Teréga Open Pau-Pyrénées du 19 au 25 février pour le sixième acte du tournoi de catégorie « ATP Challenger 125 ». Créé en 2019, le Teréga Open Pau-Pyrénées, tournoi international de tennis masculin, accueille des joueurs classés à partir du 50<sup>e</sup> rang mondial. Désormais bien ancrée dans le circuit ATP Challenger, l'épreuve dirigée par le Béarnais Jérémy Chardy rassemble des jeunes joueurs en devenir et des joueurs confirmés. Idéalement positionné dans la tournée européenne après Montpellier (ATP 250), Marseille (ATP 250) et Rotterdam (ATP 500) dans un calendrier 2024 remanié en raison des Jeux Olympiques, le Teréga Open Pau-Pyrénées devrait cette année encore attirer de grands noms du tennis à l'image de Jo-Wilfried Tsonga, Gilles Simon et Lucas Pouille, ou encore le jeune danois Holger Rune.



## Béarn LE ZOO D'ASSON LABELLISÉ TRAVELLER'S CHOICE

Le zoo d'Asson, près de Nay, vient d'être distingué du label Traveller's Choice décerné par TripAdvisor. Ce prix récompense les établissements qui obtiennent régulièrement d'excellents avis sur le site : pour l'équipe aux manettes, « le fait que le zoo d'Asson soit parmi les 10 % des meilleurs sites touristiques dans sa catégorie, au niveau mondial, ne fait que renforcer notre détermination à proposer une expérience de visite de grande qualité ». Et de continuer : « Être un parc zoologique reconnu et apprécié de ses visiteurs n'aurait que peu de valeur si nous ne mettions pas tout en œuvre pour nos animaux ». Ce label intervient notamment quelques semaines après l'obtention d'une autre distinction : le Guide Michelin a en effet attribué une étoile verte au site béarnais.

# Budgets

Pyrénées-Atlantiques

# vacances

# en baisse

Une très légère diminution de la fréquentation touristique et une baisse notable des dépenses des vacanciers sont les principales observations de la dernière note de conjoncture de l'Agence départementale de tourisme des Pyrénées-Atlantiques.

Par Vincent BIARD

**P**ubliée le 16 août cette note de conjoncture entend tirer les premiers enseignements de la saison touristique en Béarn et au Pays basque. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023, la fréquentation touristique des Pyrénées-Atlantiques est en très légère baisse (-2 %) par rapport à 2022 considérée comme l'année de référence. Mais le décalage entre le nombre de touristes et leur consommation sur place aura été particulièrement déploré par les professionnels du tourisme dont 80 % d'entre eux relèvent une baisse des dépenses des vacanciers.

## LA HAUSSE DES PRIX EN CAUSE

Pour l'agence départementale du tourisme, les hausses de prix (transport, carburant, logement) se répercutent



sur une partie des dépenses réalisées habituellement dans les activités, les restaurants ou les autres types de consommation sur place. Ainsi les excursionnistes sont moins nombreux qu'en 2022 et dépensent moins une fois sur place. C'est particulièrement notable en Béarn qui connaît une baisse de 18 % d'excursionnistes.

## STABILITÉ EN MONTAGNE BÉARNAISE

C'est essentiellement la partie nord du département, de Salies-de-Béarn à Nay en passant par Pau, qui est impactée par cette baisse avec notamment une pointe à -28 % en Cœur de Béarn. Globalement, après une



excellente année 2022, le Béarn connaît une baisse de fréquentation de l'ordre de 10 %. La montagne béarnaise a tiré son épingle du jeu avec une fréquentation stable par rapport à 2022 mais les gérants de sites et activités déclarent une baisse d'activité par rapport à 2022 les rattrapant de ceux de 2019.

### TAUX D'OCCUPATION EN BAISSÉ EN BÉARN

En termes d'hébergements en Béarn, les campings (- 4 points) et les meublés (- 5 points) affichent une baisse de leurs taux d'occupation. Selon l'agence départementale du tourisme (qui attend néanmoins la fin de

connaît une baisse de fréquentation de 13 % avec moins de séjours qu'en 2022.

### JUILLET PLUTÔT CALME

Avec un taux d'occupation en hausse de 3 points, les campings s'en sortent bien en comparaison des meublés qui affichent une baisse de 4 points. Mais les dépenses réalisées en activité et la restauration au sein des campings sont en baisse selon les gérants de ces établissements. Leurs confrères hôteliers sont moins nombreux à se déclarer satisfaits de leur été, notamment sur le mois de juillet. L'agence départementale du tourisme tient à nuancer la baisse de fréquentation de juillet et août en

## “ L'agence départementale du tourisme nuance la baisse de fréquentation au Pays basque par les bons chiffres du premier semestre ”

(l'année pour confirmer son observation), cette différence avec la fréquentation touristique globale laisse penser à une hausse de fréquentation en résidences secondaires, camping-cars et vans aménagés.

### LE BÉNÉFICE DES FÊTES DE BAYONNE

En Pays basque, la baisse de fréquentation est estimée à 3 % comparé à l'année 2022, la semaine des Fêtes de Bayonne ayant compensé l'essentiel de la baisse affichée sur le reste du mois de juillet. Contrairement au littoral, l'intérieur du Pays basque affiche une fréquentation en hausse illustrée par les chiffres des villages labourdins (+ 9 %) et de la Soule (+ 20 %) avec un fort impact du passage du Tour de France. Mais Saint-Jean-Pied-de-Port, étape majeure des pèlerins vers Compostelle,

Pays basque par l'excellente fréquentation du premier semestre.

### MOINS D'ESPAGNOLS AU PAYS BASQUE

Si les Béarnais sont moins venus en Pays basque cette année (- 5 %), notamment sur le littoral, les clientèles françaises de proximité sont toujours aussi fidèles et celles de Loire-Atlantique, Vendée, Charente-Maritime se renforcent. En revanche, les vacanciers en provenance du quart Nord-Est du pays ont été moins nombreux. Concernant les touristes étrangers, la fréquentation des Espagnols est en forte baisse et les clientèles d'Allemagne, Benelux, Grande Bretagne et Suisse connaissent également de légères baisses (entre 3 % et 8 %).

### UN PRINTEMPS QUI COMPENSE L'ÉTÉ

En conclusion, l'Agence départementale du tourisme Béarn Pays basque rappelle que l'activité touristique du département des Pyrénées-Atlantiques est positionnée sur des bases égales à 2022 (année de référence) avec un printemps qui compense l'été. Pour l'agence, c'est la preuve que le travail effectué par l'ensemble des acteurs du tourisme pour mieux lisser l'activité sur l'ensemble de l'année commence à porter ses fruits. ■



## Saint-Jean-de-Luz DES COMBINAISONS NÉOPRÈNE POUR LE HANDI SURF

Mellow Sea est une marque spécialisée dans le développement de combinaisons et d'accessoires de sports aquatiques mais fabrique également des sacs et des housses à base de tissus récupérés. Avec l'aide de pratiquants et de clubs d'Handi Surf mais aussi de structures spécialisées, l'entreprise a développé des combinaisons mieux adaptées aux besoins de ces pratiquants et à leurs accompagnants. L'équipe de Mellow Sea se lance dans un projet de personnalisation de combinaisons néoprène pour l'exercice du handisport et publie un questionnaire en ligne pour comprendre les besoins spécifiques des pratiquants.

Infos et questionnaire sur  
<https://mellowsea.com/handi-sport-aquatique>

## Biarritz LE SALON HOPA ORGANISÉ EN SEPTEMBRE

Pour sa 6<sup>e</sup> édition, le salon professionnel des équipements de tourisme, de loisirs et d'hôtellerie de plein air (HOPA) se déroulera les 20 et 21 septembre prochain à la Halle d'Iraty de Biarritz. Jusqu'à maintenant organisé en janvier, ce salon rassemblera une centaine d'exposants.

Près de 1 000 visiteurs professionnels sont attendus : gérants de campings, de bases de loisirs, de gîtes, villages de vacances, structures de tourisme de loisirs. Organisé par la société Expomedia d'Anglet, le salon HOPA proposera une dizaine de conférences durant les deux journées de l'événement.

# HOPA

SALON PROFESSIONNEL  
DES ÉQUIPEMENTS DE TOURISME,  
DE LOISIRS ET D'HÔTELLERIE DE PLEIN AIR

20-21 SEPT 2023  
B I A R R I T Z





© LMC

## Hélette **ÉCONOMIES D'ÉNERGIE POUR LA MAISON AGOUR**

L'entreprise de gastronomie basque implantée à Hélette publie les chiffres de sa consommation énergétique pour le premier semestre 2023. En comparaison avec l'année 2022, la Maison Agour a réduit sa consommation d'électricité de 36 % bénéficiant de 24 % de production photovoltaïque et de 12 % de réduction des consommations. La note de gaz a été réduite de 10 % et celle d'eau de 10 % également. Implantés sur 10 000 mètres carrés à Hélette, les locaux de ce groupe familial fondé en 1981 se partagent entre la Maison Agour et Geroari, une entreprise de construction métallique. Le groupe compte 230 salariés répartis sur 7 sites en Pays basque. À Hélette 5 500 mètres carrés de panneaux photovoltaïques ont été installés et sont opérationnels depuis la fin 2022.



## Bayonne **250 00 EUROS POUR DES PROJETS INNOVANTS**

Jusqu'au 20 septembre, les entreprises comptant moins de 20 salariés et étant installées au Pays basque peuvent concourir à la 11<sup>e</sup> édition de « l'Atelier de l'innovation ». Organisé par la Communauté Pays Basque, ce concours offre 250 000 euros de dotation globale. Depuis son lancement en 2013, 44 projets d'entreprises ont été soutenus sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération du Pays basque et plus d'un million d'euros de dotations ont été attribués. En 2022, l'Atelier de l'innovation a soutenu sept entreprises, toutes bénéficiaires d'une dotation de 25 000 euros. Infos, règlement et inscriptions sur le site web de la Communauté Pays Basque.



## Tarbes ARRIVÉE DU COLUMBUS CAFÉ

Depuis le départ d'Eram, le local était resté vacant, situé au cœur de la rue Maréchal-Foch, il est pourtant au centre de l'artère principale de Tarbes. Avec l'ouverture du Columbus Café cet été, il entame une nouvelle vie et elle est aussi gourmande qu'intense. L'enseigne française de coffee shop n'aurait pu mieux trouver pour apposer son célèbre logo, l'ours est roi dans les Hautes-Pyrénées et il invite les passants à sa table. Sur celle-ci, la formule est inchangée, pause fraîcheur avec smoothie ou latte glacé, pause café avec les spécialités des baresti comme la recette signature au miel et spéculoos... La carte est riche et avec une trentaine de muffins préparés sur place.

À la tête de la franchise, Bruno Bernatet et Manuel Do Couto, deux associés qui signent avec Tarbes leur troisième point de vente après Pau et Lescar. Pour la ville, ces huit emplois qui sont créés et pour les Tarbais, une nouvelle terrasse où profiter du soleil.

## Tarbes AVANCE REMBOURSABLE POUR LES FORGES DE TARBES

Dans le cadre d'un dispositif de soutien aux exportations, l'État vient d'accorder une avance remboursable de 7,14 M€ aux Forges de Tarbes. Les fonds de cette contribution au financement des investissements prévus sur le site de production jusqu'en 2025 seront versés par Bpifrance Assurance Export et échelonnés sur trois ans. Cette décision instruite par la Direction générale de l'armement s'inscrit dans la continuité des trois licences d'exportation déjà accordées, dont celle du 31 juillet dernier qui prévoit un accompagnement technique et la fourniture de 10 000 pièces par mois à une entreprise ukrainienne affiliée à JSC, industrie de défense ukrainienne. Le contexte géopolitique actuel induit de fortes commandes émanant de différents munitionnaires en Europe et le groupe Europlasma, à qui appartiennent Les Forges de Tarbes, a lancé un programme d'investissements de 15 M€ pour augmenter la capacité de production.







## Lourdes **LE PROJET RER PYRÉNÉEN TOUJOURS DE BON TRAIN**

La période estivale n'est pas celle de l'inaction, en tous cas concernant le dossier du RER Pyrénéen, les réunions gardent leur rythme et il est soutenu. Jean-Marc Zulesi, député des Bouches-du-Rhône et président à l'Assemblée nationale de la Commission « Développement durable et Aménagement du Territoire » a pu le constater lors de son déplacement dans les Hautes-Pyrénées. Avec de nombreux élus

du département du Béarn, il a testé la ligne Orthez-Lourdes et a pu entendre la demande d'une mise en place d'un RER Pyrénéen, dont Thierry Lavit, maire de la cité mariale, est un fervent défenseur. Une action de sensibilisation également portée par l'association « Orthez LGV Oui » et qui s'inscrit dans la lignée de la proposition de loi sur les services express régionaux métropolitains qui sera examiné dès la rentrée au Sénat.

## Puydarrieux **UNE MICROCENTRALE HYDROÉLECTRIQUE AU LAC**

Le défi était d'abord technique et tous les talents du génie civil, hydraulique, électricité et mécanique de la Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne (CACG) ont été mobilisés pour le relever.

Soutien d'étiage de la Baïse, le lac de Puydarrieux sert également en eau les agriculteurs, les industriels et les particuliers mais il est aussi classé Natura 2000 pour les centaines d'oiseaux migrateurs qui viennent s'y poser tous les ans. Il est désormais équipé d'une microcentrale hydroélectrique qui se présente comme une station de pompage classique en pied de barrage. Avec un objectif de production annuelle de 11 millions de KWH, il devrait assurer la consommation de 230 familles. Ce projet de 340 k€ s'inscrit dans le plan de transition énergétique de la CACG qui s'élève à plus de 60 millions d'euros d'investissement sur 10 ans. Ce plan devrait permettre à terme de financer des projets permettant de produire 100 % des besoins en électricité de la CACG.



# Plaidoyer pour une « renaissance industrielle »

L'industrie du XXI<sup>e</sup> siècle peut contribuer à l'avènement d'un monde meilleur, plaide Olivier Lluansi. Cette transformation passerait par les territoires, pour leur plus grand bénéfice.

Par Anne DAUBRÉE

« **I**l n'y a nul paradoxe, nulle contradiction à affirmer que l'industrie, qu'elle fut, à la fois, du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, la source d'une des plus grandes prévarications de la nature et qu'elle sera au XXI<sup>e</sup> siècle le creuset des solutions adaptées à la finitude des ressources naturelles », écrit Olivier Lluansi, dans *Les Néo-Industriels, l'avènement de notre renaissance industrielle* (Éd. Déviation). L'auteur, qui a mené une carrière éclectique (dans le public et privé), contribue actuellement au think tank la Fabrique de l'Industrie, émanation du monde industriel. Son ouvrage constitue un plaidoyer pour une industrie vue comme un ensemble de savoirs et de savoir-faire qui se mettrait au service d'une société « décarbonée, circulaire, sobre et souveraine ».

Mais reconstruire une industrie en France constitue une « course de fond d'au moins deux décennies », prévient l'auteur...

## « FORMER DANS LE TERRITOIRE, POUR LE TERRITOIRE »

Parmi les thèmes qu'il développe, l'enjeu territorial apparaît comme central, et la participation des acteurs de ces écosystèmes indispensable à la réussite de cette transition. Et les outils de politique publique actuels ne seraient pas adaptés. Ainsi, il faut prendre acte de la faible mobilité des Français et « former dans le territoire, pour le territoire », avance Olivier Lluansi. Pour lui, il faut laisser les collectivités élaborer leurs projet territoriaux de gestion prévisionnelle des emplois et compétences, et travailler avec les industriels à collaborer

pour monter écoles de production ou centres de formation partagés. Aujourd'hui, « la centralisation des financements de la formation entrave son adaptation au terrain », estime Olivier Lluansi. Autre difficulté, l'État dispose de 175 milliards d'euros destinés aux politiques économiques, contre 8 milliards pour les collectivités locales. « Nous concentrons les moyens publics au niveau national, loin des implantations de nos entreprises, notamment industrielles », note Olivier Lluansi.

## DES ÉCOSYSTÈMES - AUSSI - TERRITORIAUX

A *contrario*, des dispositifs publics misant sur la dimension locale ont montré qu'il existait « une ressource aussi essentielle qu'inexploitée », argumente Olivier Lluansi. En trois ans, le programme « Territoires d'industrie » (qui a été porté par l'auteur du livre) a permis le développement de 180 projets portés par des binômes élu-industriel. Et la démarche « Rebond », initiée en 2021, a permis d'accélérer 1 100 projets sur 20 territoires. La dimension territoriale de cette





« renaissance » de l'industrie se transcrit aussi dans la nécessaire évolution des sites productifs. La production de masse des Trente Glorieuses a bénéficié à des grands groupes dont les infrastructures visaient les économies d'échelle. Les impératifs actuels d'exigence environnementale et de person-

nalisation de masse appellent des « écosystèmes » d'acteurs productifs (fabriques, centres de développement...).

### LA COHÉSION DU TERRITOIRE

Pour Olivier Lluansi, ce changement exige une meilleure repré-

“ Nous concentrons les moyens publics au niveau national, loin des implantations de nos entreprises, notamment industrielles ”

sentation des PME et des ETI au sein du Conseil de l'Industrie. Et aussi, au-delà de la vingtaine de filières existantes, la constitution d'une centaine « d'écosystèmes thématiques », et « horizontaux » qui pourraient associer des productions dans une logique territoriale.

Souveraineté économique, écologie... Cette possible renaissance de l'industrie est porteuse de plusieurs thèmes, mais celui de la cohésion et de l'aménagement du territoire n'est pas des moindres. Pour Olivier Lluansi, « notre modèle économique a produit une nation fragilisée par ses fractures internes, par la répartition inégale de la richesse entre les territoires. La renaissance industrielle est l'outil nécessaire et indispensable pour redonner une cohésion au sein de la société, notamment du point de vue territorial » . ■



# Immobilier : le littoral à prix d'or



Les logements au bord de l'eau s'arrachent au prix de la pierre de taille au cœur des métropoles. La « littoralisation » de l'habitat, nourrie par le tourisme ou le télétravail, pèse sur les budgets et contraint à la mobilité. Le phénomène devrait conduire le gouvernement à limiter les avantages octroyés à la location saisonnière.

Par Olivier RAZEMON

**D**ans le département du Morbihan, une nouvelle frontière mentale est apparue ces dernières années : la quatre-voies reliant Quimper à Rennes. Au sud de cet axe, situé à environ 20 kilomètres du littoral, les prix des logements ont beaucoup augmenté. Au nord, les professions dites « essentielles », fonctionnaires ou non, continuent à pouvoir se loger à des prix raisonnables, mais loin de leurs emplois, ce qui entraîne des déplacements plus longs, et pour la plupart, motorisés. Même Lorient, ville portuaire et industrielle, n'est pas épargnée par l'embourgeoisement.

On retrouve cette tendance, à des degrés divers, sur l'ensemble des littoraux. « Du fait de leur attractivité croissante, la hausse des prix et l'insuffisance de l'offre deviennent alarmantes dans les zones littorales », peut-on lire dans une étude sur « l'exode urbain » commandée par le gouvernement, et publiée en février dernier. Même le récent ralentissement du marché de l'immobilier ne gomme pas cette attractivité. Entre juin 2022 et juin 2023, les prix recensés dans les communes de bord de mer ont encore progressé de 3,4 %, en moyenne. C'est certes inférieur à l'augmentation pour

l'année 2022, 9 %, mais cela reste au-dessus du marché pour l'ensemble de la France pour la même période, + 0,4 %.

Selon l'agence immobilière Adéquation, présente sur le littoral breton, la « littoralisation » de l'habitat est le fait de plusieurs catégories distinctes : « des seniors attirés par une retraite au soleil » et capables « d'acheter en cash », grâce à des apports constitués au cours de leur vie, des « investisseurs » ciblant la location meublée de courte durée et « des cadres supérieurs qui combinent télétravail et grande mobilité ». Le Covid, en bouleversant le rapport au travail, a aussi modifié les lieux d'habitation.

## UNE RUÉE AU PROFIT DU PÉRIURBAIN

Mais la « ruée vers l'Ouest » avait commencé bien avant la pandémie. Les statistiques démographiques montrent ainsi une forte progression de la population des départements du Sud-Ouest de la France, notamment sur les côtes, entre 2014 et 2020, au détriment de ceux du Nord-Est. Cette poussée n'est pas uniforme. À l'intérieur des départements en croissance, ce ne sont pas les villes qui connaissent la plus forte poussée démographique. Dans le Morbihan, qui a gagné





60 000 habitants entre 2008 et 2022, la population de Vannes ou Lorient est restée stable. La pression immobilière se fait en revanche nettement ressentir dans les périphéries immédiates des deux villes, ainsi que dans les communes du rivage, avec vue directe sur la mer.

Cherchant à limiter les conséquences du phénomène pour les territoires concernés, plusieurs parlementaires, de droite comme de gauche, élus de zones littorales, mais aussi de Paris, voudraient limiter les locations de courte durée, dont Airbnb est le pourvoyeur le plus connu. Parmi les mesures qu'ils proposent figure la limitation à 90 du nombre annuel de nuits de location, contre 120 actuellement. Ils souhaitent également encadrer la pratique qui consiste à acquérir un bien dans le seul objectif de le louer à des touristes de passage. Les collectivités n'y gagnent rien, et doivent offrir des services supplémentaires, le nettoyage et l'entretien de la voirie ou le traitement des déchets. Enfin, les parlementaires ont pointé la différence de fiscalité entre la location nue, qui bénéficie d'un abattement de 30 %, et la location meublée, pour laquelle l'abattement atteint 50 %, et même 71 % dans les zones tendues. « Vous êtes clairement incité à proposer votre studio ou votre trois-pièces en Airbnb plutôt qu'en location classique », résumait le député Julien Bayou (EELV), dans le magazine Capital, en mai dernier.

### LES PROPRIÉTAIRES DE MEUBLÉS S'INSURGENT

Il a fallu baptiser cet avantage « niche fiscale Airbnb » pour susciter l'intérêt de Bercy, prompt à trouver des recettes fiscales, afin de combler les excès du « quoi qu'il en coûte ». En matière de logement, Bruno Le Maire souhaite limiter les « effets d'aubaine », a-t-il

## “ La hausse des prix et l'insuffisance de l'offre deviennent alarmantes dans les zones littorales ”

annoncé récemment, espérant intégrer une harmonisation des abattements, au prochain projet de loi de Finances. Le dispositif fait partie de la liste des mesures destinées à « lutter contre l'attrition des logements en zone touristique », présentées par le gouvernement le 18 juillet.

Certaines villes n'ont pas attendu les décisions gouvernementales, comme Annecy, prisée pour les rives de son lac, l'une des villes où l'immobilier est le plus cher de France. Le nombre de meublés touristiques enregistrés y a été multiplié par cinq en quatre ans et représente aujourd'hui 4 % du parc immobilier. La municipalité a annoncé, en février dernier, une série de restrictions applicables en juin. Des seuils maximaux de logements touristiques ont été fixés dans trois zones très tendues ; les autorisations, qui existent déjà, sont limitées à une seule par propriétaire, et elles ne sont plus renouvelées tacitement. Mais la décision de la municipalité a été attaquée en référé par le Syndicat Annecy meublés et le Syndicat des conciergeries de Haute-Savoie qui défendent les intérêts catégoriels des propriétaires de logements loués sur Airbnb. Le tribunal administratif de Grenoble a suspendu, à la mi-juillet, les délibérations de la collectivité. La bataille du littoral ne fait que commencer... ■

# La facturation électronique et ses échéances

Objectifs, calendrier, méthodologie, accompagnement des entreprises... Le point sur le déploiement et la généralisation de la facturation électronique en France.

Par Miren LARTIGUE

**L**a facturation électronique va progressivement devenir obligatoire en France pour toutes les entreprises. « Quatre millions d'entreprises sont concernées par cette réforme », parmi lesquelles « 1,5 million émettent encore des factures papier », a précisé la directrice du projet facturation électronique au sein de la Direction générale des finances publiques (DGFIP) du ministère de l'Économie, Céline Frackowiak, lors d'un webinaire organisé par le Medef, avant l'été.

## UN OUTIL DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE

Objectifs affichés par le gouvernement : simplifier les obligations déclaratives des entreprises grâce au pré-remplissage de la déclaration de TVA, mais aussi, et surtout, lutter contre la fraude fiscale. Pour accompagner les entreprises dans cette réforme, le gouvernement entend notamment mobiliser et s'appuyer sur les fédérations professionnelles, les Chambres de commerce et d'industrie, les Chambres des métiers





et de l'artisanat, les experts-comptables, ainsi que les administrations, avec le déploiement de 150 référents facturation électronique sur tout le territoire.

### **OBLIGATION DE RECEVOIR ET D'ÉMETTRE DES FACTURES ÉLECTRONIQUES**

Toutes les entités soumises à la TVA vont devoir se plier à l'obligation d'émettre et de recevoir des factures électroniques quels que soient leur chiffre d'affaires et leur forme juridique (y compris les entreprises étrangères si elles sont établies en France), de même que les entités publiques lorsqu'elles sont assujetties. En concertation avec les fédérations professionnelles, le gouvernement a décidé de reporter l'entrée en vigueur du dispositif initialement prévue le 1<sup>er</sup> juillet 2024. La nouvelle date sera définie dans le cadre des travaux d'adoption de la loi de Finances pour 2024 et l'entrée en vigueur se fera par étapes, pour les grandes entreprises, puis les ETI, et enfin les PME.

### **OBLIGATION DE DÉCLARER TOUTES LES TRANSACTIONS NON ASSUJETTIES À LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE**

La réforme comporte en réalité deux volets. Il s'agit tout d'abord d'imposer la facturation électronique pour toutes les transactions domestiques entre assujettis et avec l'administration. À de rares exceptions près, en sont exonérées : les opérations dispensées de facturation (mentionnées aux articles 261 et 261 E du Code général des impôts) et les transactions donnant lieu à un marché de défense ou de sécurité. L'autre volet de la réforme consiste en une obligation de déclaration à l'administration fiscale par voie électronique de toutes les transactions non domestiques (pour lesquelles il n'est pas possible d'imposer la facturation électronique en raison de leur caractère international) et de toutes les opérations réalisées avec une personne non assujettie (un particulier, un organisme à but non lucratif) et qui ne donnent pas lieu à l'émission d'une facture.

### **UN PORTAIL PUBLIC ET DES PLATEFORMES PRIVÉES PARTENAIRES**

Une facture électronique est « une facture émise, transmise et reçue sous format dématérialisé et qui comporte des données sous forme structurée », a rappelé la directrice du projet au ministère, « il ne s'agit donc pas d'un pdf adressé par mail ». Seuls trois formats seront autorisés, même si « il y aura une phase de tolérance pour le pdf non structuré jusqu'en 2027 » : deux formats totalement structurés, UBL (Universal Business Language) et CII (Cross Industry Invoice), et un format mixte semi-structuré, Facture X.

“ Quatre millions d'entreprises sont concernées par cette réforme ”

Pour émettre ou recevoir leurs factures électroniques, les entreprises auront le choix entre deux options. Soit utiliser le portail public de facturation qui proposera un socle de services gratuits pour remplir ses obligations légales en matière de facturation électronique et d'e-reporting, « une sorte de chorus-pro.gouv.fr redimensionné ». Soit avoir recours aux plateformes de dématérialisation partenaires, qui proposeront d'autres services (payants) que ceux strictement nécessaires pour remplir ses obligations légales. Ces plateformes seront identifiées auprès de l'administration fiscale et se verront délivrer un numéro d'immatriculation valable trois ans. « La liste sera mise en ligne sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), dans la rubrique Partenaires. » ■



# L'agriculture face aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle

Peut-on garantir l'alimentation de la Nation, enjeu crucial dans un contexte géopolitique inquiétant, tout en modifiant notre modèle agricole intensif, insoutenable pour la planète ?

Par Anne DAUBRÉE



« **N**ourrir la planète : faudra-t-il choisir entre souveraineté et durabilité ? » : c'était le thème du colloque organisé, à Paris, par le journal *L'Opinion*, le 6 juin dernier. Effets tangibles du réchauffement climatique, retombées néfastes du modèle d'agriculture intensif sur la planète, conséquences des conflits géopolitiques sur les approvisionnements en nourriture, dramatiquement illustrées par le chantage au blé – et à la famine – exercé par la Russie dans le cadre de la guerre avec l'Ukraine... Ces phénomènes majeurs qui s'imposent conjointement rendent indispensable d'assurer la souveraineté agricole du pays ainsi qu'un changement radical du modèle de production agricole actuel.

Mais ces deux impératifs sont-ils compatibles ? Oui, selon l'un des intervenants du colloque, Thierry Blandinières, directeur général d'InVivo. Ce groupe international spécialisé dans les activités agricoles (12 milliards d'euros de chiffre d'affaires) s'est donné comme raison d'être : « Favoriser la transition agricole et alimentaire vers un agrosystème résilient ». « Nous avons des solutions. Mais l'enjeu actuel réside dans le changement d'échelle, qui n'a rien d'évident. Il va être nécessaire de financer cette transition », explique

« sente un vrai défi, mais aussi, peut-être, une opportunité industrielle », ajoute Thierry Blandinières. Production d'engrais verts, déploiement des technologies permettant une agriculture de précision qui limite l'utilisation d'intrants... Pour le directeur général d'InVivo, les pistes sont nombreuses, mais le développement d'un écosystème de start-ups passe par une véritable politique publique.

L'identification du sujet « Investir dans une alimentation saine, durable et traçable » comme l'une des dix priorités stratégiques du plan national France 2030 semble aller en ce sens. Pour Sébastien Abis, directeur du Club Demeter et chercheur associé à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), cette prise de conscience du politique était nécessaire. « Nous partions de très loin. J'espère que cette priorité va être conservée durant toute la décennie », commente le chercheur. Mais s'il souligne la forte dimension géopolitique de l'enjeu de la souveraineté alimentaire, il invite à ne pas se focaliser sur la stratégie russe, délétère, et à prendre aussi en considération la possibilité d'une « géopolitique positive ». « Le danger consisterait à ne pas investir du tout dans l'agriculture en Europe. Mais la prochaine PAC (Politique agricole commune) devrait être pensée en lien avec une politique de voisinage, au lieu de se cantonner

“ Sur les engrais, nous sommes dépendants à 100% des importations. Cela représente un vrai défi, mais aussi, peut-être, une opportunité industrielle ”

Thierry Blandinières. Parmi ses activités, par exemple, InVivo noue des contrats de plusieurs années avec des fermes pilotes, afin qu'elles modifient leurs modes de production pour aller vers un système de rotation des terres qui améliore la qualité des sols. Ce changement implique aussi nécessairement une évolution du modèle économique. Lequel pourrait notamment passer par des revenus nouveaux pour les agriculteurs (valorisation du carbone capté dans le sol grâce à leur activité...).

### ENGRAIS VERTS ET « GÉOPOLITIQUE POSITIVE »

Autre dimension nécessaire à prendre en compte pour répondre aux enjeux de souveraineté et de durabilité, « nous devons également penser aux engrais. Sur ce sujet, nous sommes dépendants à 100 % des importations. Cela repré-

à l'Europe seule », juge Sébastien Abis. L'enjeu n'est pas uniquement de préférer une logique de l'échange à une logique citadelle. Du point de vue de l'agriculture, souligne le chercheur, « l'Europe a tout intérêt à échanger avec les pays du Sud, habitués à cultiver avec peu d'eau ». ■

# Sages- femmes

## HOMMAGE RÉALISTE

**L**ouise et Sofia rejoignent leur premier poste en tant que sage-femmes dans une maternité publique. Très vite, ces deux amies qui vivent en colocation sont confrontées aux exigences étonnantes d'un service débordé par le manque de personnel et de moyens. Cette cadence effrénée nuit à leur vocation, à l'accueil de parents négligés alors qu'ils peuvent être angoissés et accentue la peur de se tromper, avec des conséquences potentiellement tragiques... Ce film de Léa Fehner (*Qu'un seul tienne et les autres suivront* qui révéla Reda Kateb et Pauline Étienne) est né d'un moment très personnel, douloureux, pour la réalisatrice :

**« Je suis devenue mère il y a douze ans, et mon premier enfant est né avec de gros soucis de santé. Depuis j'ai passé, avec son père et lui, beaucoup de temps dans les hôpitaux, ce qui a profondément modifié mon rapport à ce monde. Je ne sais pas si c'est le fruit de rencontres malheureuses, le symptôme d'un hôpital malade, ou la rencontre brutale avec l'inacceptable, mais nous avons été souvent victimes d'un déficit d'écoute, de réactions abusives, de moments de solitude intense et que par plusieurs fois nous**

**nous sommes sentis maltraités, infantilisés, abandonnés. Pour comprendre cette expérience, j'ai voulu me plonger dans ce monde et tenter de regarder les soignants à la hauteur de ce qu'ils sont : des hommes et des femmes confrontés à la détresse, à la douleur, à la mort et à la vie. »**

Elle s'est immergée pendant plusieurs mois dans divers hôpitaux et a partagé le quotidien de ces femmes et hommes impliqués dans des moments centraux de la vie d'inconnus. De cet engagement ressort le suivi de cas variés et représentatifs de ce dont elle fut le témoin plus ou moins direct lors de ses recherches et de ses échanges avec ceux qu'elle a rencontrés. Elle s'intéresse aussi à la partie administrative, à leur vie privée et aux coulisses apaisées ou énervées, notamment lors de débats entre collègues autour de leurs mauvaises conditions de travail qui nuisent à leurs bons rapports alors que tous sont victimes de la paupérisation de leur secteur. Ces contradictions très humaines sont captées avec justesse.

**« Le personnel soignant est aussi confronté à l'incurie de l'hôpital, aux dégradations des conditions de travail, à la pression permanente de leur direction. Pen-**





## En salle le 30 août

Un film de Léa Fehner  
Avec Héloïse Janjaud,  
Khadija Kouyaté,  
Myriem Akheddiou

**Drame**

dant de nombreuses semaines, j'ai partagé le quotidien des sage-femmes sur leur lieu de travail. Plusieurs fois par jour, j'ai vu des enfants naître, des familles se créer. J'ai vu les coulisses de ce lieu, la ronde passionnée et minutieuse de ces soignants. J'ai essayé de rendre au mieux une machinerie précise, sans cesse bousculée par l'apparition du miracle : la naissance d'un enfant. Je voulais que le spectateur ressente au plus profond ce cœur battant qu'est une maternité, qu'il puisse ressentir et éprouver dans sa chair ce que vivent ces sage-femmes. Elles accompagnent au plus près les familles dans ce bouleversement intime, pour le plus beau comme pour le plus douloureux. À l'époque, elles alertaient déjà sur leurs conditions de travail. Souffrant d'un manque de temps et de moyens criant, elles se décrivaient comme maltraitantes, à leur corps défendant. L'une d'elles m'a parlé de cette famille qu'elle avait laissé quatre heures sans soutien avec leur bébé mort après une interruption médicale de grossesse. Toutes m'ont raconté leurs débuts dramatiques, avec des supervisions aléatoires, les péridurales qu'on pose parce qu'on n'a pas le temps d'accompagner réellement les patientes dans leur travail, le manque de dialogue faute de temps, la sensation profonde de courir sans cesse au détriment de l'humain qui fait le cœur de leur métier. Ce cri d'alarme a résonné intimement avec ce

que je ressentais. J'ai alors voulu essayer de comprendre au plus profond les mécanismes, systémiques et individuels, qui amènent à cette situation et qui rendent la relation entre soignant et patient si compliquée. »

La réalisatrice a recruté essentiellement des comédiens débutants du Conservatoire National Supérieur d'Art dramatique de Paris. Ils sont parfois maladroits dans leur jeu, mais cela sied à leurs rôles d'apprentis soignants mal à l'aise dans leurs premiers pas dans l'exercice d'une vocation exigeante. Ils ont été aidés par leurs rencontres avec d'authentiques sage-femmes :

« Je me suis rapprochée d'une dizaine d'entre elles, devenues centrales dans le processus. Elles ont donné de leur temps et de leur expérience, cherchant avec nous à retranscrire au plus juste la réalité de leur métier. Nous avons imaginé des ateliers d'écriture où les comédiens improvisaient des scènes à partir des récits des sage-femmes, et quand ces dernières découvraient leurs scènes improvisées, elles riaient, étaient bouleversées et surtout elles se questionnaient. C'était parfois déstabilisant mais elles m'ont souvent dit que cette expérience leur avait permis d'interroger leur pratique, ce qu'elles ne peuvent pas faire en temps normal car elles n'en ont tout simplement pas le temps ! » ■

# L'entreprise et les salariés

Revue de récentes décisions de la Cour de cassation, en matière de droit du travail.

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

## LICENCIEMENTS

En cas de transfert d'entreprise, l'absence de mention de l'existence du mandat de représentant du personnel dans l'acte de cession n'exonère pas le repreneur de respecter la procédure applicable au licenciement des salariés protégés. (Cass. soc., 1<sup>er</sup> juin 2023, pourvoi n° 21-21191)

Dès lors que les statuts de l'association ne comportaient aucune disposition interdisant ou limitant le pouvoir de licencier, il entrait dans les attributions de la présidente de l'association de mettre en œuvre la procédure de licenciement ou de déléguer ses pouvoirs. Celle-ci ayant délégué le pouvoir de licencier les chefs d'établissement au directeur général, ce dernier avait qualité pour signer la lettre de licenciement. (Cass. soc., 14 juin 2023, pourvoi n° 21-24162)

Pour caractériser un exercice abusif de la liberté d'expression, les juges doivent rechercher si les propos tenus par un salarié revêtent un caractère injurieux, diffamatoire ou excessif. En l'espèce, un employeur reprochait à un salarié la tenue réitérée de propos irrespectueux à l'égard de sa hiérarchie et de ses collègues. Pour la Cour de cassation, le salarié abuse de sa liberté d'expression et commet une faute constitutive d'une cause réelle et sérieuse de licenciement en critiquant son supérieur hiérarchique en des termes insultants et irrespectueux, non justifiés par le contexte, et en formulant des commentaires désobligeants à l'égard de ses collègues. Et ce, alors qu'il avait fait l'objet d'un précédent avertissement motivé par son comportement et un mode de communication totalement inappropriés avec ses collègues de travail, son employeur l'ayant incité à avoir une attitude plus constructive dans ses relations professionnelles. (Cass. soc., 14 juin 2023, pourvoi n° 21-21678)

Une modification du contrat de travail ne peut être imposée au salarié. L'employeur qui se heurte au refus

d'une mesure de rétrogradation impliquant une modification du contrat de travail peut, dans l'exercice de son pouvoir disciplinaire, prononcer une autre sanction, y compris un licenciement pour faute grave aux lieu et place de la sanction refusée. En l'espèce, la cour d'appel avait relevé qu'en réponse au courrier de l'employeur, le salarié avait indiqué « eu égard au contexte de grande difficulté économique que vit notre secteur professionnel (...) et enfin, compte tenu de la forte pression qui s'exerce sur moi actuellement, j'accepte en conséquence les nouvelles fonctions que vous me proposez par avenant à mon contrat de travail ». Pour la Cour de cassation, celle-ci a pu décider, par une interprétation que les termes ambigus de cette lettre rendaient nécessaire, qu'elle ne permettait pas de caractériser une acceptation claire et non équivoque du salarié à la mesure de rétrogradation, et que la société pouvait prononcer une autre sanction telle qu'un licenciement. (Cass. soc., 14 juin 2023, pourvoi n° 21-22269)

## RUPTURE CONVENTIONNELLE

Dès lors qu'une rupture conventionnelle homologuée a été conclue, l'action du salarié en reconnaissance d'un licenciement verbal antérieur est soumise à la prescription applicable à la rupture conventionnelle, cette dernière valant renonciation commune à se prévaloir du licenciement. (Cass. soc., 11 mai 2023, pourvoi n° 21-18.117)

## RÉMUNÉRATION

La seule différence de diplômes ne permet pas de fonder une différence de rémunération entre des salariés qui exercent les mêmes fonctions, sauf s'il est démontré, par des justifications dont il appartient au juge de contrôler la réalité et la pertinence, que la possession d'un diplôme spécifique atteste de connaissances particulières, utiles à l'exercice de la fonction occupée. (Cass. soc., 21 juin 2023, pourvoi n° 21-23487)

La rémunération contractuelle d'un salarié constitue un élément du contrat de travail qui ne peut être modifié ni dans son montant, ni dans sa structure, sans son accord, peu important que le nouveau montant soit plus avantageux. (Cass. soc., 21 juin 2023, pourvoi n° 22-12930)



Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires. Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) : Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0,183 euro HT le caractère pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté

- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

- SIEGE SOCIAL : 11 boulevard Auguste Comte 24100 BERGERAC

- OBJET : Acquisition, gestion de tous immeubles à usage civil

- DUREE : 60 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

- CAPITAL : mille euros

- APPORTS EN NUMERAIRE : mille euros

- GERANCE : Madame Anne-Adeline LEHERISSIER, épouse CHAVANEL, demeurant 14 allée des mésanges 33220 PINEUILH

- CESSION DE PARTS : livres entre associés, agrément pour les autres cessions de parts.

- IMMATRICULATION : au RCS de Bergerac.

Pour avis,

L23VE07687



122 Avenue Georges Pompidou,  
24750 TRELISSAC

Par ASSP en date du 23/08/2023, il a été constitué une SARL dénommée : **LA BRUCELIERE D'ISSIGEAC** Siège social : 54, place de la Capelle 24560 ISSIGEAC Capital : 5000 € Objet social : La restauration traditionnelle, sur place et à emporter, hébergement, chambres d'hôte, location avec prestations para hôtelières Gérance : Mme Marie Claire SAURET épouse HARDY demeurant 9, rue du Salou 29830 PLOUDALMEZEAU ; M Anthony HARDY demeurant 9, rue du Salou 29830 PLOUDALMEZEAU Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BERGERAC.

L23VE07708



122 Avenue Georges Pompidou,  
24750 TRELISSAC

Par ASSP en date du 23/08/2023 il a été constitué une SCI dénommée : **ANTHOMARIE** Siège social : 54, place de la Capelle 24560 ISSIGEAC Capital : 1000 € Objet social : L'acquisition de tous immeubles, construits ou non et leur aménagement, la construction de tous bâtiments, à usage d'habitation ou à usage professionnel, industriel, artisanal ou commercial, la location, la gestion, l'entretien de ces immeubles et, d'une manière générale, la mise en valeur du patrimoine de la société, l'acquisition ou location de tout local pouvant servir à son exploitation, la souscription de tout emprunt lié à son exploitation ou à des locaux d'exploitation. Gérance : M HARDY Anthony demeurant 9, rue du Salou 29830 PLOUDALMEZEAU ; Mme SAURET épouse HARDY Marie Claire demeurant 9, rue du Salou 29830 PLOUDALMEZEAU Cession de parts sociales : Agrément pour toute cession entre vifs ou pour cause de mort Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BERGERAC.

L23VE07709

**FIDAL**  
AVOCATS  
76, ROUTE DE LYON  
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 23 août 2023, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

SCP Etudes  
ALLROY- LAVAL - BARDIN  
Notaires associés  
à LA FORCE (Dordogne)  
13 rue de la Libération



## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Axelle -Marie LAVAL, Notaire associée à LA FORCE (Dordogne), 13 rue de la Libération, le 9 août 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **LE MAS-VINTAGE**

Forme : société civile immobilière

Siège social : PRIGONRIEUX (24130), 12 chemin de la Source.

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Durée : La société est constituée pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au RCS de BERGERAC.

Le capital social est fixé à la somme de : HUIT MILLE EUROS (8 000,00 EUR) constitué en totalité d'apports en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérance : Mr Cédric LAHMADI et Monsieur Jean-François ROMANELLO demeurant respectivement à LEMBRAS (24100), 230 route du Stade pour Mr LAHMADI et à PRIGONRIEUX (24130), 14 route de l'Orme pour Mr ROMANELLO.

Pour avis

Le notaire.

L23VE07666

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

- FORME : Société civile immobilière

- DENOMINATION : **LE CYRANO**

FORME : société unipersonnelle à responsabilité limitée

DENOMINATION : **HTS**

SIEGE SOCIAL : 11 rue Pierre et Marie Curie 24330 BASSILLAC ET AUBEROCHE

OBJET :

- Toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans toutes sociétés françaises ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

- La réalisation de prestations de services de management, de commerce, de conseil et d'audit.

- Et généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

DUREE : 99 années

CAPITAL : 1.100.000 euros, constitué uniquement d'apports en nature

GERANTE :

- Madame Héléne TILHOS, domiciliée 395 route du 16 août 1944 24330 BASSILLAC ET AUBEROCHE

IMMATRICULATION au RCS de PERIGUEUX

Pour avis

L23VE07715

## MODIFICATIONS

### «LAGARDE SARLAT»

SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF AU CAPITAL DE 15.000 EUROS  
SIÈGE SOCIAL : 8 Avenue du Périgord SARLAT (24200)  
538 542 507 R.C.S. BERGERAC

Suivant décision du 30 Août 2023, la société «SAS JEAN LAGARDE», au capital de 2.018.400 euros, dont le siège social est à TRELISSAC (24750) 11 Avenue de l'Automobile, immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le numéro 432 568 780, associée unique de la société «SNC LAGARDE SARLAT» a décidé la dissolution anticipée sans liquidation de la société, en application des dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3, du Code civil.

Les créanciers peuvent former opposition devant le Tribunal de Commerce de BERGERAC, dans les trente jours de la présente publication.

Cette dissolution mettra fin aux fonctions de gérant de M. Jack-Olivier NOUHAUD.

Pour avis.

L23VE07623



122 Avenue Georges Pompidou,  
24750 TRELISSAC

## PELICAN AIR SERVICES

SASU au capital de 5 000 €  
local météo-aéroport de Bergerac Romainière  
24100 BERGERAC  
RCS BERGERAC 882 558 315

Par AGE du 04/07/23, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de 90 947 € par apport en nature, par création de 90 947 actions de 1 € chacune, pour le porter de 5000 € à 95 947 € et de transférer le siège social à BERGERAC 24100 - 26, rue Albert Garrigat, le tout à effet du 01/07/23. Les statuts ont été mis à jour. Pour avis

L23VE07674

# 24. DORDOGNE

## CONSTITUTIONS



### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date à COURCHEVEL (73) du 09.08.2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée à associé unique

Dénomination : **XSC IMMO**

Siège : La Vignarde - 89 Impasse des Vignerons - 24200 SARLAT LA CANEDA

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 5 000 euros

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : L'activité de marchand de biens immobiliers ; la promotion immobilière ; l'acquisition de tous terrains, biens immobiliers, La construction sur ces biens d'ensembles immobiliers et la vente en totalité ou par fractions des immeubles construits, avant ou après leur achèvement, ou la location desdits biens immobiliers ; l'acquisition et/ou la vente de tous locaux à usage d'habitation, ainsi que l'acquisition des terrains d'assiette y afférents ; l'acquisition de biens et droits immobiliers destinés à la location en meublé, à titre professionnel, ou non professionnel ; l'acquisition des meubles, équipements et aménagements destinés à garnir les locaux.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés, statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Président : CRET COMPAGNIE 1850, SARL au capital de 5 000 euros, dont le siège social est 20 Place du Forum - Galerie Commerciale Le Forum - 73120 COURCHEVEL, immatriculée au RCS sous le numéro 841 378 862 RCS CHAMBERY, représentée par Xavier CRET et Sophie CRET, cogérants.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BERGERAC.

La Présidente

L23VE07665



SCP Etudes  
ALLORY-LAVAL - BARDIN  
Notaires associés  
à LA FORCE (Dordogne)  
13 rue de la Libération

## LEGRAY

Société Civile au capital de 10.000,00 Euros  
Siège social à BERGERAC (24100), 14 rue Saint-Clair.  
Registre du Commerce et Sociétés de BERGERAC  
Numéro d'immatriculation : 821127875

Aux termes du procès-verbal de délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 21 juin 2023, il a été décidé de transférer à compter du 21 juin 2023 le siège social de BERGERAC (24100) 14 rue Saint-Clair à SAUSSIGNAC (24240) 1 Place du 8 mai 1945 (anciennement Le Bourg).

L'article 4 des statuts a été corrélativement modifié.

Pour avis

Le Notaire.

L23VE07688

## SCI PIETHILOR

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros

Siège social : 21 Bis Rue Sainte Colette 54500 VANDEOEUVRE LES NANCY 492 749 668 RCS NANCY

L'AGE du 23/08/2023 a décidé de transférer le siège social du 21 Bis Rue Sainte Colette 54500 VANDEOEUVRE LES NANCY au 95 Route des Sources 24230 ST MICHEL DE MONTAIGNE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. En conséquence, la Société qui est immatriculée sous le n. 492 749 668 RCS NANCY fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de BERGERAC. La Société, constituée pour 99 années à compter du 08/11/2006, a pour objet social l'acquisition, l'exploitation par bail location ou autrement de tous immeubles, biens et droits immobiliers et de toutes parts ou actions de sociétés et un capital de 1 000 euros composé uniquement d'apports en numéraire.

L23VE07704



Avocats  
Conseils  
d'Entreprises  
d'Aquitaine

36 Cours Tourny - 24000 Périgueux  
Tél: 05.32.26.39.29  
contact@acea-avocat.com

## AVIS DE MODIFICATION

Par Assemblée générale extraordinaire du 2 août 2023, l'associé unique de la société SOMAREF, société à responsabilité limitée au capital de 176.960 Euros, immatriculée au RCS de Bergerac sous le numéro 306 552 902, a décidé de modifier, à compter 2 août 2023, l'adresse du siège social soit : POMPORT (Dordogne) 53 route de la Ferrière - Lieudit « Le Bas Faget ». L'article 4 et ses statuts ont été modifiés. Pour Avis RCS BERGERAC

L23VE07707

## SAFA - SOCIETE FRANCAISE DES CHAUX ET CIMENTS DE SAINT-ASTIER

SAS au capital de 166 705 €  
Siège social : 4 Allée Daniel Payenchet, Lieu-dit Les Giroux 24110 MONTREM RCS PERIGUEUX 561 980 202

L'assemblée générale du 30/06/2023 a nommé à compter du 30/06/2023 en qualité de commissaire aux comptes titulaire ENDRIX LYO, SAS au capital de 1 012 000 euros, ayant son siège social 18 Avenue Felix Faure, 69007 LYON, immatriculée sous le n°318 974 847 au RCS LYON, en remplacement de ENDRIX AUDIT.

Modification au RCS PERIGUEUX.

Alain STIPAL

L23VE07710

## IMEPSA

SAS au capital de 450 000 €  
Siège social : 4 Allée Daniel Payenchet, Lieudit Les Giroux 24110 MONTREM RCS PERIGUEUX 311 137 590

L'assemblée générale du 29/06/2019 a nommé à compter du 29/06/2019 en qualité de commissaire aux comptes titulaire ENDRIX AUDIT, SAS au capital de 12 278 euros, ayant son siège social 18 Avenue Felix Faure, 69007 LYON, immatriculée sous le n°820 866 895 au RCS LYON, en remplacement de AUDIGEC.

Modification au RCS PERIGUEUX.

Laurent STIPAL

L23VE07711



Maître Rodolphe MORLION  
Notaire  
37-39 rue du 26 Mars 1944  
24600 RIBERAC

## AVIS DE MODIFICATIONS

SCI IMPASSE DES GRAVES, au capital de 270 000 euros, dont le siège social est à RIBERAC (24600), rue Marcel Pagnol, immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le numéro 445 069 313.

Par acte reçu par Maître Rodolphe MORLION en date du 17 août 2023 a été constatée la modification des statuts suivante :

Nouvelle mention article 7 :

Le capital social est fixé à la somme de : DEUX CENT SOIXANTE DIX MILLE EUROS270 000,00

Il est divisé en 27000 parts de 10€ chacune attribuées aux associés, savoir :

A : Monsieur Daniel DUPUY à concurrence de 11 422 parts en usufruit numérotées de 1 à 11 422 et de 3 parts en pleine propriété numérotées de 11 423 à 11 425.

A : Madame Colette DUPUY à concurrence de 11 422 parts en usufruit numérotées de 11 426 à 22 847 et de 3 parts en pleine propriété numérotées de 22 848 à 22 850.

A : Mademoiselle Christelle DUPUY à concurrence 10 200 parts en nue-propriété numérotées de 1 à 5 100 et de 11 426 à 16 525 et de 4 150 parts en pleine propriété numérotées de 22 851 à 27 000 inclus.

A : Monsieur Lucas SAVART à concurrence de 6 322 parts en nue-propriété numérotées de 5 101 à 8 261 et de 16 526 à 19 686.

A : Monsieur Pierre SAVART à concurrence de 6 322 parts en nue-propriété numérotées de 8 262 à 11 422 et de 19 687 à 22 847.

Modification au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis et mention, le notaire.

L23VE07731



## SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE HOUKA

Ayant siège à PORT SAINTE FOY ET PONCHAPT 33220  
48 rue Elysée Reclus  
RCS de BERGERAC 428 629 448

## CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes d'un acte reçu par Me MONTEIL, notaire à BERGERAC, le 30 avril 2019, Monsieur Jean-Marc SALVAIRE, demeurant à SAUSSIGNAC (24240) «Le Moulin», cogérant, a été nommé seul gérant de la société pour une durée illimitée, en remplacement de Madame Sandrine MADELPECH, agent d'entretien, demeurant à SAINT-SAU-

VEUR (24520) 8 Impasse Grand Champ, cogérant démissionnaire.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BERGERAC où la société est immatriculée.

L23VE07751



122 Avenue Georges Pompidou,  
24750 TRELISSAC

## DR FINANCES

SARL au capital de 10000 €. Siège social : 10, avenue du Périgord 24680 GARDONNE. RCS BERGERAC 532966736

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 05/07/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 12, avenue du périgord 24680 GARDONNE à compter du 05/07/2023

Modification au RCS de BERGERAC.  
L23VE07752



76, ROUTE DE LYON  
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

## AVIS DE DISSOLUTION

La Société FIRMIN MARSAC au capital de 10.000 euros, dont le siège social est Route De BORDEAUX RESIDENCE DE LA POSTE 24430 MARSAC SUR L'ISLE, 533 461 521 RCS PERIGUEUX, a été dissoute par déclaration en date du 25 août 2023 souscrite par l'associée unique la Société GROUPE FOUREY ENTREPRISES, SARL unipersonnelle au capital de 3.400.800 euros, dont le siège social est 39 Cours Saint Georges 24000 PERIGUEUX, 528 382 203 RCS PERIGUEUX.

Cette déclaration de dissolution sera déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3, du Code civil et de l'article 8, alinéa 2, du décret no 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la Société FIRMIN MARSAC peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de PERIGUEUX.

Pour avis

L23VE07759

## CLÔTURES



127 rue de la Croix-de-Seguey  
33000 BORDEAUX  
www.klema-avocats.fr

MB RESTAURANT  
société en liquidation  
Société par actions simplifiée  
Au capital de 5 000 euros  
Siège social : Le Bourg  
24170 SAINT-LAURENT-LA-VALLÉE  
RCS BERGERAC 839 440 682

Aux termes d'une décision constatant l'adoption de décisions prises à l'unanimité des associés en date du 28/07/23, les associés ont :

- approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 31/03/2023 ;

- donné quitus au Liquidateur Monsieur Karim DJELLIT domicilié Les Soupçots, 24170 SAINT-LAURENT-LA-VALLÉE, et l'ont déchargé de son mandat ;

- constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 28/07/23.  
L23VE07685

## LOCATIONS GERANCES

## FIN DE LOCATION-GERANCE

Par un acte sous seing privé en date du 30 Août 2023, il a été convenu d'un commun accord entre les Parties de mettre fin au contrat de location-gérance qui avait été consenti à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2012 pour une durée d'un an renouvelé par tacite reconduction depuis lors, par la SAS «JEAN LAGARDE» sur le fonds de commerce de «d'achat, de vente, de réparation, de location de tous véhicules automobiles, neufs ou d'occasion, de commerce de pièces détachées et d'accessoires automobiles ; de carrosserie et de peinture de tous véhicules automobiles, de dépannage et de remorquage ; d'exploitation d'une station-service, de vente d'essence, huiles, carburants, lubrifiants et d'entretien des véhicules» sis à SARLAT (24200) 8 Avenue du Périgord, à la SNC «LAGARDE SARLAT», dont le siège social se situe SARLAT (24200) 8 Avenue du Périgord immatriculée au R.C.S. de Bergerac sous le numéro 538.542.507, à compter du 30 Septembre 2023. Pour avis  
L23VE07632

## REGIMES MATRIMONIAUX



SCP Sandra OUDOT et  
Violaine POUSSOU  
Notaires associés  
9B, avenue Brossard  
24200 SARLAT-LA-CANEDA

## AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Violaine POUSSOU, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Sandra OUDOT et Violaine POUSSOU», titulaire d'un Office Notarial à SARLAT-LA-CANEDA, 9B avenue Brossard, CRPCEN 24083, le 23 août 2023, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial de Monsieur Jean Pierre MESURE, retraité, et Madame Françoise PASCAL, retraitée, demeurant ensemble à SARLAT-LA-CANEDA (24200) 6 rue Marcel Pagnol avec déclaration d'apport par Monsieur Jean Pierre MESURE d'un bien sis à A SARLAT-LA-CANEDA (DORDOGNE) 24200, 6 Rue Marcel Pagnol, cadastré section EW nos 38 et 39 (la parcelle cadastrée section EW n° 38 forme le lot numéro QUINZE (15) du lotissement du terrain sis au lieu-dit «La Trappe Haute»).

Les oppositions des créanciers s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet.

Pour avis. Me Violaine POUSSOU Notaire.

L23VE07701

## AUTRES ANNONCES

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 4 décembre 2019, Madame Eliane CARTAUD, en son vivant retraitée, née à MONSEMPRON-LIBOS (47500), le 23 septembre 1935, veuve de Monsieur René Claude LAPEYRONNIE, pacsée, demeurant à BERGERAC (24100) 63 rue Sully Prud'homme, décédée à BERGERAC (24100), le 16 mai 2023, a consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Axelle-Marie LAVAL, notaire à LA FORCE (Dordogne), 13 rue de la Libération, le 21 août 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès Maître Axelle-Marie LAVAL, notaire susnommée, chargée du règlement de la succession. Référence CRPCEN : 24034.  
L23VE07671



En application des articles L.331-19 et suivants du Code Forestier, les propriétaires des parcelles boisées contiguës aux biens ci-après désignés, tels qu'ils sont désignés sur les documents cadastraux, sont informés de la vente des biens suivants :

UN BIEN situé à SAVIGNAC-LEDRIER (24270)Lieu-dit Le Grand Bois

Une parcelle de bois en nature de taillis, cadastrée : Section AN n° 68 d'une surface totale de 02 ha 61 a 60 ca

Moyennant Le prix de 3 600,00 euros auquel il convient d'ajouter les frais d'acte estimés à 1 050, 00 euros, le tout payable comptant au jour de l'acte.

La vente aura lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière. Le transfert de propriété aura lieu le jour de la signature de l'acte authentique de vente et l'entrée en jouissance aura lieu le même jour, les biens étant libres de toute location ou occupation.

Les bénéficiaires du droit de préférence disposent d'un délai de deux mois à compter de l'affichage des présentes, pour faire connaître à Maître Benoît PELISSON notaire à CHERVEIX-CUBAS (24390), 20 Place Paul et Pierre Queyroi, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence, aux prix et conditions contenues dans les présentes.

Ce droit de préférence s'exerce sous réserve d'éventuels autres droits de préemption qui seront prugés après le présent droit de préférence.

Rappel de l'article L.331-19, alinéa 3 : pour le cas où plusieurs propriétaires voisins exerceraient leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel il entend céder le bien.

Pour avis

Le notaire.

B. PELISSON

L23VE07683

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 21 janvier 2023, Madame **Eliane Joséphine GOURSSEAU**, demeurant à SAINT-MARTIN-DE-RIBERAC (24600) 69 impasse des chênes Née à ANGERS (49000), le 8 mars 1955. Décédée à SAINT-MARTIN-DE-RIBERAC (24600) (FRANCE), le 24 juin 2023. A consenti un legs universel. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Rodolphe MORLION, Notaire à RIBERAC (Dordogne), 37 -39 rue du 26 Mars 1944, le 22 août 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Rodolphe MORLION, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE07724

**LA VIE ÉCONOMIQUE**  
DU SUD-OUEST

**SERVICE ANNONCE LÉGALE**

TÉL. 05 56 81 17 32

annonces-legale@vie-economique.com

## DIVERS



**Maître Sylvain FERCOQ**  
Notaire associé  
Office notarial de NONTRON  
(Dordogne),  
24 Avenue Jules Ferry

Aux termes d'un acte reçu par Maître Sylvain FERCOQ le 16 mai 2023 enregistré à PERIGUEUX le 30 mai 2023 volume

## 47. LOT-ET-GARONNE



Publication effectuée en application des articles L 141-1et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

### XA 47 19 0192 01

Parcelles de terres, taillis, lande.

**SAINT-MARTIN-DE-BEAUVILLE** 3 ha 51 a 20 ca

'Sarget haut': ZA- 3[F1]- 3[F2]- 4[F1]- 4[F2]- 53[2]- 55[2]- 56[2]- 82[60]

**LA SAUVETAT-DE-SAVERES** 1 ha 21 a 30 ca

'Baillot': ZA- 4- 5- 148[3]- 150[3]- 151[3]- 171[155]

### XA 47 23 0103 01

Parcelle de terres

**LE MAS-D'AGENAIS** 1 ha 22 a 60 ca

'Varennes-est': ZA- 10

### XA 47 23 0169 01

Parcelles de terres

**CAUMONT-SUR-GARONNE** 1 ha 82 a 40 ca

'Au seigneur': ZH- 95[90] - 'Pont de Iarroque': ZH- 75(A)- 75(B)

**LE MAS-D'AGENAIS** 3 ha 93 a 55 ca

'Varennes-est': ZA- 2- 6- 7

**SENETIS** 14 ha 38 a 80 ca

'Berdejat': ZL- 96[32] - 'Lile': ZL- 93[37](J)- 93[37](K)- 94[37](J)- 94[37](K) - 'Pelebezin': ZL- 27 - 'Salat': ZL- 97

### XA 47 23 0148 01

Parcelles de terres

**MONTPEZAT** 3 ha 90 a 10 ca

'Prat de lapaille': F- 40- 45- 46

### XA 47 23 0173 01

Parcelles de prés et peupliers

**MONFLANQUIN** 7 ha 63 a 15 ca

'Castelfret': AR- 278[241]- 280[242] - 'Prairie de saint avit': AS- 75- 88 - 'Ronzieres': AR- 8- 10- 11[F1]- 11[F2]- 11[F3]- 13- 15 - 'Saint avit': AR- 231- 237(A)- 237(B)- 238- 239 - 240- 245- 282[243]

### XA 47 23 0168 01

Parcelles de terres

**VILLENEUVE-SUR-LOT** 6 ha 03 a 18 ca

'Paille': BM- 70- 146[65]- 149[66]- 150[68] - 'Panissou-est': BM- 40- 41- 148[35]

### AS 47 23 0174 01

Parcelle en nature de terre agricole.

**SAINTE-BAZEILLE** 1 ha 33 a 84 ca

'Bosc': AH- 415[403]

### XA 47 23 0179 01

Verger de pruniers

**VILLENEUVE-SUR-LOT** 91 a 38 ca

'Cap de poul-nord': BI- 125

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **13/09/2023** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, **prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 271, Rue de Pechabout - 47008 AGEN - Tel : 05 53 95 19 19** où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavaillès - 33525 BRUGES), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/> L23VE07713

[WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM](http://WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM)

## CONSTITUTIONS

### SARL CINTAS ET DETRIEUX NOTAIRES ASSOCIES

LA REOLE (33190)  
34 rue Gambetta

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Paul CINTAS, notaire à LA REOLE, en date du 25 août 2023

Dénomination : **GROUPEMENT FORESTIER DU BASSIN.**

Forme : Groupement forestier.

Siège social : 19 avenue du 8 mai 1945, 47700 CASTELJALOUX.

Objet : gestion et acquisition de massifs forestiers.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Cession de parts et agrément : libre entre associés.

Gérant : Monsieur Guy BELOOUS-SOFF, demeurant 1295 route de Péjouans, 47700 BEAUZIAC

Gérant : Madame Valentine BELOOUS-SOFF, demeurant 50 chemin du Moulin, 47700 PINDERES

La société sera immatriculée au RCS AGEN.

Pour avis.

Le notaire

L23VE07763

## MODIFICATIONS

### SCI CATEO

Société civile immobilière au capital de 1.200 €

Siège social : 46 rue Nationale 47110  
SAINTE LIVRADE SUR LOT  
RCS de AGEN 499 285 781

Le 25/07/2023, les associés ont décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 131 rue de Guigné 37600 BEAULIEU LES LOCHES et ainsi de modifier l'article 5 des statuts. Pour avis la Gérance.

L23VE07652



**SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC**  
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes  
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Mixte de la Société **ULIX ROAD**, Société par actions simplifiée au capital de 400 000 euros, siège social sis 307 Zone Industrielle de Payssel, 47140 PENNE D'AGENAIS, immatriculée sous le n°952 769 552 RCS AGEN, en date du 23 août 2023, il résulte que Madame Laurence PEYSSONNEL, demeurant à PUJOLS (47 300), Cami des Esquirols, a été nommée en qualité de Directrice Générale, à compter du même jour.

POUR AVIS

Le Président

L23VE07726

**LA VIE ÉCONOMIQUE**  
DU SUD-OUEST

**POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

## ARCTIC FOX

SAS au capital de 1000 €  
Siège social : 3 impasse des Sarments  
28130 Pierres

### AVIS

Conformément aux décisions relatives à l'AGE du 01/06/23 : Nikodème Mahieux cède l'intégralité de ses parts sociales et démissionne de la société. La société transfère son siège social actuellement situé au : 3 impasse des Sarments 28130 Pierres, pour le : 2 place des Jacobins 47000 Agen. Radiation du RCS de Chartre, pour le RCS d'Agen.

L23VE07765

### LOCATIONS GERANCES



**SELARL ALPHA CONSEILS**  
Société d'Avocats  
12 B Cours Washington  
47000 AGEN  
Tel : 05 53 779 778  
www.alpha-conseils-avocats.fr

## LOCATION-GERANCE D'UN FONDS DECOMMERCE

Aux termes d'un acte signé électroniquement les 21 et 22 juillet 2023, la Société POKEYA AGEN, SAS au capital de 1.000€, dont le siège social est sis 30 Boulevard de la République - 47000 AGEN, immatriculée au RCS d'AGEN sous le n°851 619 460 a donné en location-gerance à la Société LKS, SARL au capital de 500 €, dont le siège social est sis 30 Boulevard de la République - 47000 AGEN, immatriculée au RCS d'AGEN sous le n° 953 894 433, un fonds de commerce de restaurant, pour une durée de 12 mois à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023, renouvelable d'année en année par tacite reconduction

L23VE07723

### ADDITIFS

## SARL GARONNE ACTES & CONSEILS

NOTAIRES ASSOCIES

## INSERTION COMPLEMENTAIRE

Suite à l'annonce relative à la constitution de la S.N.C. dénommée «**LA CAROTTE CALONGEISE**», publiée dans le journal LA VIE ECONOMIQUE, édition du 14 juin 2023, il convient de préciser que la société est constituée entre : Monsieur Laurent Philippe Edmond HEURTER, Chef d'entreprise, demeurant à CALONGES (47430), 64 allée, de Marède et Madame Aurélie Laura CORRADINI, comptable, demeurant à LE MAS D'AGENAIS (47430), 13 bis chemin de Camparome, associés indéfiniment et solidairement responsables. Aux termes des statuts, il a été procédé aux apports en numéraire suivants : Monsieur Laurent HEURTER une somme en numéraire de 980 €. Madame Aurélie CORRADINI une somme en numéraire de 1.020 €. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la Ville d'AGEN.

Pour insertion.

Le notaire.

L23VE07672

### DIVERS



**SELARL BERNARD-DELAGE-RECONDO**  
Notaires associés  
8 Boulevard Armand Fallières  
47170 Mézin

Aux termes d'un acte authentique reçu le 25/07/2023 par Maître François BERNARD, Notaire à MEZIN (47170) - 8 bd Armand Fallières, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SCI LE CLOS DU FIGUIER**

Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question

Siège social : 93 chemin de Gagnet, 47170 MEZIN

Capital : 1 200 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AGEN

Co-gérance : M. HOSTEIN Marc, demeurant 93 chemin de Gagnet, 47170 MEZIN et M. JARRY François, demeurant 140 rue du hameau du lac, 40160 PARENTIS EN BORN

Clause d'agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Pour avis  
le notaire

L23VE07739

## 64. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

### CONSTITUTIONS

SND PROMO

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 18 août 2023, il a été constitué une SAS dénommée : SND PROMO

Siège social : 9 chemin du partet 64420 Artiguelouton

Capital : 5 000 €

Objet : Toutes opérations de promotion immobilière, l'achat et la revente d'immeubles et de façon générale toutes opérations de marchand de biens, La construction en vue de la vente, en totalité ou par fractions d'immeubles collectifs, individuels, à usage industriel, commercial, artisanal, professionnel, d'habitation. L'acquisition des terrains nécessaires aux opérations de construction, leur aménagement, la démolition de bâtiments existants, Toutes opérations de lotissement, de travaux de voiries et réseaux divers, L'étude et la réalisation d'opérations d'aménagement foncier, La propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation, par voie de bail, location ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement, L'achat, la vente, l'échange d'immeubles et droits immobiliers, Les prestations d'assistance et de conseil en toutes matières et notamment dans les domaines administratif, commercial, financier, immobilier, fiscal, comptable, social et juridique, à toutes sociétés, entreprises et groupements, La participation à toute opération de transaction immobilière, La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droit sociaux ou tous autres titres détenus en pleine propriété, nue-propriété, usufruit, par voie d'achat, d'échange, d'apport de souscription de parts, d'actions, d'obligations et de tous autres titres ou droit sociaux en général. L'achat, la vente, l'échange de ces valeurs mobilières et droits sociaux.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Agrement des cessionnaires : Toute cession des actions de la société, même entre associés, est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.

Présidence : David ADENIS, demeurant 45 chemin d'Egurralde, 64990 Mouguerre, pour une durée indéterminée.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Pau.

L23VE07636

Aux termes d'un ASSP en date du 03/08/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ZAHAR BIZI

Objet social : Acquisition, prise à bail, gestion, exploitation de tout terrains, immeubles construits ou en cours de construction

Siège social : 44 rue d'Aizpurdy, 64700 HENDAYE

Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BAYONNE

Gérance : M. DUSEAUX Frédéric, Gérald, demeurant 44 rue d'Aizpurdy, 64700 HENDAYE

L23VE07649

## FIDAL

AVOCATS  
31 avenue Jules Bastiat,  
BP 60133,  
40103 Dax Cédex

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société Civile Immobilière immatriculée au RCS de Bayonne, dénommée

**DP Bordaberry**

Au capital de 1.000 euros, constituée par des apports en numéraire, dont le siège social est à Aicirits-Camou-Suhast (64120) 215, Impasse Bordaberry., ayant pour objet l'acquisition, la gestion, l'administration, l'aliénation, la vente, l'exploitation par bail ou autrement, de tous immeubles nus, bâtis ou non bâtis, biens et droits immobiliers, ainsi que la réalisation de tous travaux de construction, aménagement, rénovation, entretien ou réparation des immeubles ; la gestion du patrimoine social ; la mise à disposition gratuite des immeubles sociaux.

Le gérant est Mme Martine PASCOUUAU épouse PARIS demeurant à Aicirits-Camou-Suhast (64120) 1119 route départementale 933.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de la majorité des associés représentant plus de la moitié des parts sociales.

Pour avis

L23VE07698

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 23 août 2023, il est constitué la société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **FANACASA**

Forme : Société par Actions Simplifiée

Capital : 1 000 euros

Siège : 16 rue Haritz Alde - 64122 URRUGNE

Objet : La détention, la prise de participations ou d'intérêts directs ou indirects dans toutes entreprises de toutes natures, créées ou à créer, sous toutes formes que ce soit

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : La cession d'actions à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément de la collectivité des associés selon les règles définies à l'article 12 des statuts.

Président : Monsieur Samuel LACROIX demeurant 16 rue Haritz Alde - 64122 URRUGNE

Directrice générale : Madame Claire LACROIX demeurant 16 rue Haritz Alde - 64122 URRUGNE

Immatriculation : au RCS de Bayonne

Pour avis,

L23VE07705

### DISSOLUTIONS

## In Extenso

**SUD ATLANTIQUE**

Agence de Bayonne  
6 bis Chemin de Hayet  
64100 Bayonne

**SYNERGIE 64**

Société par Actions Simplifiée

En liquidation

Au capital de 3.000 euros

Siège social : 940 Chemin Axarritipi

64122 Urrugne

Siège de liquidation :

940 Chemin Axarritipi 64122 Urrugne

822 042 818 RCS Bayonne

Aux termes d'une décision en date du 24 août 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 août 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Gilles CASSAGNE, demeurant 940 Chemin Axarritipi 64122 Urrugne, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 940 Chemin Axarritipi 64122 Urrugne. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bayonne, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

L23VE07729

### CLÔTURES

## In Extenso

**SUD ATLANTIQUE**

3 Cours Jardin Public  
64270 Salies-de-Béarn

**CANTE GRAOUILLE**

Exploitation Agricole à Responsabilité

Limitée en liquidation

Au capital de 8.000 euros

Siège : 1110 Route de Bayonne

64300 Orthez

Siège de liquidation : 1110 Route de

Bayonne 64300 Orthez

528228430 RCS Pau

L'Assemblée Générale réunie le 10 juillet 2023 au 1110 Route de Bayonne 64300 Orthez a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jérôme BAREILLE, demeurant 6 rue de Saint-Rémy 28500 Ouerre, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation avec effet rétroactif au 31 décembre 2022.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Pau, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

L23VE07741

## EUGENIES

SASU au capital de 15 000 €

Siège social : 100 avenue de l'adour

64600 ANGLET

RCS de BAYONNE n°814 644 761

En date du 07/08/2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme MOLLE Anne de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 07/08/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BAYONNE.

Pour avis  
Anne Mollé

L23VE07749





**MARION COYOLA NOTAIRES**  
2380 Avenue de Bordeaux  
40150 SOORTS-HOSSEGOR  
05 54 00 02 00

Aux termes d'un acte authentique reçu le 11 août 2023 par Me Marion COYOLA, notaire à SOORTS HOSSEGOR (40150), 2380 avenue de Bordeaux, Mme NAPOLEONE LECONTE Carine Chantal demeurant 2 impasse des libellules, 40230 BENESSE MAREMNE a cédé à Mme LELONG Carole Paule Jeanne demeurant 38 impasse Mikelategia 64310 SAINT PEE SUR NIVELLE : un droit de présentation de patientèle infirmier exploitée dans un cabinet sis à ANGET (64600), 2 chemin de Jorlis.

Moyennant le prix de TRENTE CINQ MILLE EUROS (35.000,00€), la date d'entrée en jouissance est fixée au 04 juillet 2023.

L23VE07719

## RECTIFICATIFS

RECTIFICATIF à l'annonce parue le 02/08/2023 dans LA VIE ECONOMIQUE DU SUD-OUEST (Réf. L23VE07065), concernant la date d'effet du transfert du siège de la **SELARL Irène POCHÉLU** (RCS BAYONNE 900 663 394), il convenait de lire : à compter du 18 Juin 2023.

L23VE07664

## AUTRES ANNONCES



**DUPOUY ET ASSOCIÉS**  
Hossegor - Tarnos (40)  
Biarritz - Bayonne - Pau (64)  
Jullian - Ossun (65)

## AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 25 janvier 2017, Madame Andrée Régine **DEJEAN**, en son vivant retraitée, demeurant à BENEJACQ (64800). Née à MONTAUBAN (82000), le 29 novembre 1939. Célibataire Décédée à PONTACQ (64530) (FRANCE), le 7 juin 2023. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Rémi DUPOUY, Notaire de de la Société à Responsabilité Limitée «DUPOUY ET ASSOCIÉS» titulaire d'un Office Notarial à BIARRITZ (Pyrénées-Atlantiques), 1 avenue de Tamamès, d'un Office Notarial à BAYONNE (Pyrénées-Atlantiques), 30 rue Lormand, d'un Office Notarial à TARNOS (Landes), Résidence Femmes d'un Siècle, 3 Boulevard Jacques Ducloux et d'un Office Notarial à HOSSEGOR (Landes), 197 avenue du Golf, le 4 juillet 2023, auquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Rémi DUPOUY, notaire à SOORTS-HOSSEGOR 197 avenue du Golf, référence CRPCEN : 40029, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PAU de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE07720

## 65. HAUTES-PYRÉNÉES

## CONSTITUTIONS

CSA EXPERTISE  
23 bd du lapacca  
65100 LOURDES

**IMF**  
Société civile immobilière au capital de 300 euros  
Siège social : 28 Rue Vergé 65000 TARBES  
RCS TARBES  
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TARBES du 21/08/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : IMF

Siège social : 28 Rue Vergé 65000 TARBES

Objet social : l'acquisition de tout immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation ou de des immeubles devenus inutilisés à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 300 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Manon PERES demeurant 14 Impasse le clos des Pyrénées à JULLIAN (65290)

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TARBES.

Pour avis. La Gérance

L23VE07755

**CMC**  
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros

Siège social : 7 Avenue du Général Leclerc 65200 BAGNERES DE BIGORRE

RCS TARBES  
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BAGNERES DE BIGORRE du 25/08/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : CMC

Siège : 7 Avenue du Général Leclerc 65200 BAGNERES DE BIGORRE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : L'enseignement, la formation professionnelle sous toutes ses formes et sur tous supports à destination de tout public particulier ou professionnel, l'organisation de salons et de conférences, l'édition de revues et d'ouvrages professionnels ou techniques, le conseil et la gestion de la formation et de l'information à distance et la mise en place d'outils de e-learning et masterclass ; Plus particulièrement les activités de formation autour de la communication par l'image, formation audiovisuelle ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Guilhem MACHENAUD demeurant 18 chemin de Cabarrou à GERDE (65200)

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TARBES.

Pour avis. Le Président

L23VE07756

## MODIFICATIONS

CSA EXPERTISE  
23 bd du lapacca  
65100 LOURDES

**ROIZOT CTE**  
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros

Siège social en cours de transfert : 610 Rue Georges Clemenceau 65300 LANNE-MEZAN

885 150 425 RCS TARBES

Aux termes d'une délibération en date du 01/08/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée ROIZOT CTE a décidé de transférer le siège social du 610 Rue Georges Clemenceau 65300 LANNE-MEZAN au 538 Rue du 8 mai 1945 65300 LANNE-MEZAN à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. La Gérance

L23VE07716

## REGIMES MATRIMONIAUX



**SCP Olivier DARMAILLACQ & Philippe DUCASSE**  
Notaires Associés  
à Soustons

## CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Olivier DARMAILLACQ, notaire à SOUSTONS en date du 21/08/2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTÉ UNIVERSELLE par M. Jean-Philippe, Pierre, Marie VIRIOT, retraité, et Mme Brigitte LARRIEU, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à HORGUES (65310) 17 rue Saint-Honoré,

Mariés à la mairie de CAPBRETON (40130) le 21 septembre 1984 sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet, à Maître DARMAILLACQ - BP 37 - 40141 SOUSTONS

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire.

Pour avis, Me Olivier DARMAILLACQ  
L23VE07691

## VOS ANNONCES

IMMOBILIER  
EMPLOI  
PUBLICITÉ  
COMMERCIALE  
05 56 52 32 13

# LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

## HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS  
SARL au capital de 50 000 €  
Siège social : 108 rue  
Fondaudège - CS 71900 - 33081  
Bordeaux Cedex  
SIRET 353 502 644 00019  
Directeur de la publication :  
Guillaume **LALAU**  
Directeur délégué :  
Nicolas **THOMASSET**  
Directeur des rédactions :  
Vincent **ROUSSET**  
Direction artistique : David **PEYS**  
Maquettistes : Raphaëlle **MOURET**,  
Cyrielle **MICHAUD**, Sarah **ALBERT**  
& Noëlle **SANZ**  
Secrétaire général des rédactions :  
Michel **CASSE**

Rédaction : Nathalie **VALLEZ**,  
Jennifer **WUNSCH**, Chantal  
**BOSSY**, Nelly **BETAILLE**,  
Suzanne **BOIREAU-TARTARAT**,  
Jonathan **BITEAU**,  
Mathieu **DAL'ZOVO**,  
Eustelle **LOUSTALET-TURN**,  
Vincent **BIARD**, Hermance **HITTE** &  
Marie-Amélie **HUSSON**

Responsable Organisation  
et Systèmes d'Information :

Ophélie **BROUTIER**

Chargée de Webmarketing  
et Community Manager :

Cyrielle **MORFEA**

Assistante communication  
digitale : Magalie **RICETTI**

Responsable annonces légales :

Emmanuelle **GESLAIN**

Direction financière  
et administrative :

Katia **DE STEFANO**

Responsable comptable :

Florence **MANOEUVRIER**

Service abonnement :

Catherine **DEPETRIS**

Service comptabilité :

Élodie **VIGNEAU**

Service commercial annonces  
légales : Christophe **CLERTEAU**,

**PUBLICITÉ**

Tél. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution

Hebdomadaire - Parution le

mercredi

Impression : **ROTIMPRES**

Carrer del Pla de l'Estany, sn,

17181 Aiguaviva, Girona, Espagne

Routage : **SUD MAILING**

Commission paritaire

n° 1027182705

ISSN 2729-0034

Prix unitaire : 2,20 €

Abonnement 1 an

papier + web : 79 €

Membre RésoHebdoEco



# Agenda

## de septembre 2023

**JOURS OUVRABLES**  
26 JOURS

**JOURS OUVRÉS**

FERMETURE SAMEDI ET DIMANCHE  
22 JOURS

FERMETURE DIMANCHE ET LUNDI  
22 JOURS

### VENDREDI 15 SEPTEMBRE

- **Employeurs de moins de 50 salariés** au paiement mensuel : déclaration sociale nominative (DSN) et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires d'août payés en août ou septembre.

- **Impôt sur les sociétés** : télépaiement de l'acompte d'impôt sur les sociétés venu à échéance le 20 août. Aucun acompte n'est dû lorsque le montant de l'impôt de référence n'excède pas 3 000 euros.

Les sociétés peuvent réduire le montant de l'acompte, voire se dispenser de tout paiement, lorsque les acomptes déjà versés atteignent le montant prévu de l'impôt.

Toute insuffisance de versement, quelle que soit son importance, entraîne la majoration de 10 %.

- **Entreprises soumises à la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises** : télépaiement du second acompte de CVAE au titre de l'année 2023. Aucun acompte n'est dû lorsque le montant de la CVAE de l'année précédente ne dépasse pas 1 500 euros.

### LUNDI 25 SEPTEMBRE

- **Solde d'impôt sur le revenu** : le solde éventuel d'impôt sur le revenu est prélevé automatiquement sur le compte bancaire du contribuable.

Si le solde est inférieur ou égal à 300 euros, un seul prélèvement est effectué autour du 25 septembre. Si

le solde est supérieur à 300 euros, le prélèvement est effectué en quatre fois autour du 25 des mois de septembre, octobre, novembre et décembre.

- **Employeurs de plus de 9 salariés** et employeurs de 9 salariés au plus au paiement mensuel : paiement des cotisations de retraite complémentaire **Agirc-Arrco** afférentes aux salaires d'août.

### SAMEDI 30 SEPTEMBRE

- **Micro-entreprise** : option des entrepreneurs individuels pour le régime des micro-entreprises (ou auto-entrepreneurs) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 après de l'Urssaf.

- **Micro-entreprises** : option pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu ou dénonciation de cette option à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### DÉLAIS VARIABLES

- Télépaiement de la **TVA** afférente aux opérations d'août.

- **TVA** : au retour des congés payés, régularisation éventuelle de l'acompte versé en août.

- **Sociétés** : les dividendes votés par l'assemblée générale doivent être payés dans un délai maximum de neuf mois après la clôture de l'exercice. La prolongation de ce délai peut être demandée au président du tribunal de commerce. ■

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :  
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;  
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE	
PLAFOND MENSUEL	
<b>2023 : 3 666 €</b>	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
VOITURES			
DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL			
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VÉLO-MOTEUR			
DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL			
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm <sup>3</sup>	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS			
DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL			
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	JUIN 2022	JUIN 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	112,55	117,65	+ 4,5 %
INDICE HORS TABAC	111,8	116,75	+ 4,4 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS		VARIATION ANNUELLE EN %
3 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	136,27		+ 3,49 %
4 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	137,26		+ 3,5 %
1 <sup>er</sup> TRIMESTRE 2023	138,61		+ 3,49 %
SMIC			
HORAIRE		MENSUEL (35 H)	
11,52 €		1 747,20 €	



# TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN  
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée  
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 240,88	-2,6%	11,8%	13,5%	7 577,00	6 594,57	France
SBF 120	5 513,62	-2,7%	10,9%	11,9%	5 764,67	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 260,37	-3,0%	12,3%	16,5%	4 471,31	3 856,09	Europe
S&P 500	4 399,45	-3,0%	14,6%	6,3%	4 588,96	3 808,10	USA
NASDAQ 100	14 927,79	-3,2%	36,5%	15,8%	15 841,35	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 270,76	-5,1%	-2,4%	-3,5%	8 014,31	7 256,94	Royaume-Uni
DAX 30	15 705,62	-2,9%	12,8%	18,7%	16 469,75	14 069,26	Allemagne
SMI	10 875,68	-3,0%	1,4%	-1,9%	11 595,25	10 516,40	Suisse
NIKKEI	31 856,71	-1,4%	22,1%	10,6%	33 753,33	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 120,33	-1,5%	1,0%	-4,8%	3 395,00	3 089,26	Chine
VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	13,85	-0,4%	2,3%	27,1%	14,28	13,54	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	0,0%	-9,3%	1,07	1,07	-
ASHLER ET MANSON	3,60	-2,7%	-20,7%	24,1%	4,58	3,40	0,8%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	3,91	8,6%	243,6%	233,6%	4,05	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	66,00	4,8%	12,8%	1,6%	66,50	54,00	2,2%
DOCK.PETR.AMBES AM	478,00	-0,8%	0,8%	3,9%	530,00	458,00	7,9%
EAUX DE ROYAN	89,00	1,1%	7,9%	0,6%	94,00	76,50	6,9%
EUROPLASMA	0,06	-48,5%	-91,1%	-99,4%	2,38	0,06	-
FERMENTALG	0,61	-6,3%	-60,1%	-76,5%	1,66	0,60	-
GASCOGNE	4,05	-1,2%	-9,4%	7,7%	4,48	3,91	-
GPE BERKEM	4,24	-1,4%	-12,4%	-52,0%	7,12	3,90	-
GPE PAROT (AUTO)	2,06	7,9%	-3,7%	18,1%	2,21	1,74	-
HYDROGENE DE FRANCE	16,54	-7,6%	-20,9%	-37,3%	22,70	13,50	-
HUNYVERS	14,75	3,9%	24,5%	23,9%	15,85	11,90	-
I.CERAM	5,40	-16,3%	-47,1%	-59,7%	13,95	5,10	-
I2S	5,70	-4,2%	-6,6%	-6,6%	6,45	5,60	2,5%
IMMERSION	2,56	1,6%	0,0%	-47,8%	4,60	2,32	-
IMPLANET	0,15	-7,4%	-10,3%	-24,9%	0,26	0,15	-
KLARSEN DATA	3,76	13,9%	144,2%	76,5%	3,85	1,47	-
LECTRA	28,55	8,6%	-18,9%	-14,3%	40,70	25,70	1,7%
LEGRAND	89,46	-1,1%	19,6%	17,0%	93,00	75,22	2,1%
MON COURTIER ENERGIE	9,66	0,4%	-	-	9,70	9,65	-
MULTIMICROCLOUD	0,19	0,0%	-52,5%	-55,8%	0,44	0,19	-
O SORBET D'AMOUR	2,44	0,0%	101,7%	10,9%	2,46	1,20	-
OENEO	13,65	-2,2%	-2,5%	-17,0%	15,50	12,85	2,6%
POUJOLAT	26,20	3,6%	-5,8%	5,9%	32,60	22,80	0,9%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	-
UV GERMI	5,20	-14,5%	57,6%	8,3%	6,20	3,40	-
VALBIOTIS	4,50	8,7%	25,0%	-25,5%	5,26	3,00	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS  
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22

[www.alienorcapital.com](http://www.alienorcapital.com)

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

# Cauterets Gare au Saloon

Datant de 1898, l'ancienne gare du village a été classée aux monuments historiques tant son architecture est incroyable. Du chalet montagnard au saloon du Far-West, il n'y avait qu'un pas que Cauterets a franchi.

Par Hermance HITTE

**D**u haut de ses 950 mètres d'altitude, Cauterets possède un singulier charme suranné. Survolés par le ballet hypnotique de ses remontées mécaniques, ses bâtiments d'exception qu'on imagine aisément bordant les plages de Deauville lui confèrent une ambiance unique. Été comme hiver, les amoureux d'air pur et d'architecture se côtoient dans ses rues où les grands hôtels et les façades monumentales du XIX<sup>e</sup> siècle rappellent sa période d'or liée au thermalisme. Partout l'élégance de la pierre est de mise, pourtant entre l'esplanade des Œufs et le ruisseau, c'est un tout autre voyage dans le temps qui attend les visiteurs : tout de bois vêtue, une gare incroyable se profile. Billet direct et sans escale menant au cœur du Far-West, le bâtiment est digne des plus beaux westerns. Long d'une cinquantaine de mètres, rien ne le sépare d'un saloon même si l'envie était de le construire dans un style de chalet de montagne. Datant de 1898, cette gare inattendue au cœur des Pyrénées est un fabuleux vestige qui témoigne de l'activité

intense de Cauterets à cette époque, le transport des curistes et des touristes était déjà au centre des préoccupations. Si le Tout-Paris se pressait au village pour y « prendre ses eaux », notre imagination contemporaine y verrait plutôt des cow-boys et du bourbon.

## UN BIJOU DE LA MAISON CARDE

Son corps central à un étage présente deux pavillons aux extrémités et une galerie sur la façade ouest, l'ensemble est d'un brun chaud qui tranche avec le bleu du ciel et les montagnes environnantes. L'horloge est à l'heure, elle n'a pas arrêté le temps même si elle trône sur une marquise qui, elle, est bien hors du temps. L'histoire de la gare est aussi originale que ses lignes, réalisée par la Maison Carde de Bordeaux pour abriter le Pavillon de Norvège lors de l'exposition universelle de 1889, elle a été démontée et envoyée en pièces détachées à Cauterets. Un mois et demi plus tard, elle accueillait les voyageurs qui s'arrêtaient à Pierrefitte-Nestalas, 11 kilomètres plus bas, un dernier tronçon vers les sommets fait en tramway électrique. Une épopée qui ne se devine pas tant elle fait partie du patrimoine des Hautes-Pyrénées. Fermée depuis 1949, elle a été classée aux monuments historiques en 1981 et est aujourd'hui la plus fabuleuse des gares routières que l'on puisse concevoir. ■

